



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Rapporteur général : Guy Sorman

Avis

Assemblée générale en date du 5 juillet 2023

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES,
DES OPPORTUNITÉS POUR LA VILLE, TERRE DE JEUX

SOMMAIRE

La lettre de saisine Page 4

Avant-propos Page 5

Les propositions du CESEL

Partie 1 : L'accès pour tous aux Jeux olympiques et paralympiques Page 7

Partie 2 : Développement et démocratisation des pratiques sportives dans
le cadre des Jeux olympiques et paralympiques Page 31

Partie 3 : Le développement du tourisme à Boulogne-Billancourt dans
le cadre des Jeux olympiques et paralympiques.....Page 48

Partie 4 : Les enjeux des transports et de la circulation à Boulogne-Billancourt
dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiquesPage 69

Partie 5 : La sécurité publique dans le cadre de l'organisation
des Jeux olympiques et paralympiques Page 88

Partie 6 : Le développement économique bouloonnais à l'occasion
des Jeux olympiques et paralympiques Page 104

RemerciementsPage 120

Lettre de saisine



VILLE DE BOULOGNE~BILLANCOURT

LE MAIRE

Le 11 JAN. 2023

Cher Monsieur le Président délégué,

En 2024, la France accueillera deux événements sportifs d'envergure internationale. Tout d'abord les Jeux olympiques d'été du 26 juillet au 11 août, puis les Jeux paralympiques d'été du 28 août au 8 septembre. La proximité de Boulogne-Billancourt avec les installations sportives dédiées aux compétitions est un formidable atout et une opportunité pour les habitants et les entreprises boulonnaises, mais présente également des nuisances qu'il convient d'identifier.

En s'intéressant à l'ensemble des enjeux et bénéfices pour notre Ville, nous serons en mesure de tirer parti de ces deux temps forts mondiaux. Aussi, je souhaiterais que le CESEL se saisisse de ce sujet, en axant sa réflexion autour de six thématiques : 1) l'accès pour tous aux Jeux olympiques et paralympiques, 2) le développement des pratiques sportives et leur démocratisation dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, 3) le développement du tourisme à Boulogne-Billancourt dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, 4) les enjeux des transports et de la circulation à Boulogne-Billancourt dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, 5) la sécurité publique dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, et 6) le développement économique boulonnais à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques.

Ces six thématiques serviront de cadre dans l'organisation des travaux du CESEL, avec six groupes de travail animés par un rapporteur et un rapporteur adjoint. Les propositions issues des six rapports devront déterminer, au plus tard pour le 30 juin 2023, les actions et les partenariats que la Ville pourrait mettre en œuvre pour associer le plus grand nombre de Boulonnais à ces événements sans distinction sociale ou d'âge, optimiser le rayonnement et l'attractivité de Boulogne-Billancourt et limiter les externalités négatives sur notre territoire.

Pour vous appuyer dans vos travaux vos interlocuteurs élus seront Madame Armelle JULIARD-GENDARME, maire-adjointe chargée des sports et de l'école municipale des sports, Monsieur Pierre DENIZIOT, maire-adjoint chargé du logement, des affaires sociales, des personnes handicapées et de la dépendance, et vos interlocuteurs administratifs seront Madame Isabelle DAPREMONT, directrice générale adjointe à la culture, sport et communication, Monsieur Nicolas SEVILLIA, directeur général adjoint en charge du pôle social et citoyen et Monsieur Antoine MARETTE, directeur général des services de Grand Paris Seine Ouest.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président délégué, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et amicaux,

Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Guy SORMAN

Président délégué du CESEL

Avant-propos

Ce présent rapport présente les recommandations des six groupes de travail du CESEL faisant suite à la lettre de saisine en date du 11 janvier 2023. Les contributions écrites ont été remises à l'administration du CESEL au plus tard le 20 juin 2023.

Une lettre de saisine complémentaire a été adressée le 21 avril 2023 au groupe de travail chargé de la sécurité.

N.B. :

Les abréviations suivantes ont été utilisées dans ce rapport :

JO : Jeux olympiques

JP : Jeux paralympiques

JOP : Jeux olympiques et paralympiques

L'ACCES POUR TOUS AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Avis présenté par : Maxime BOUSSENOT, Estelle CUNAT, Elisabeth FULCHI, Geneviève GRAND, Yves GUEGUEN, Yann KERGUIDUFF, Alain PFEFFER, Thibaud PILLET-WILL, Nadia ROBERGE.

Rapporteur : Yves GUEGUEN

Rapporteure- adjointe : Geneviève GRAND

1) Introduction

Les Jeux olympiques et paralympiques sont des évènements majeurs de la vie sportive et économique d'un pays. Après une candidature surpassée par celle de Londres en 2012, Paris et la France ont enfin été sélectionnés pour les olympiades 2024. C'est un enjeu pendant la période des Jeux, c'est aussi un enjeu pour l'avenir : comment tirer parti de la dynamique que les Jeux vont représenter en France et en particulier dans notre région et à Boulogne-Billancourt. Boulogne-Billancourt est une ville sportive, familiale et inclusive, les Jeux sont une opportunité pour encore progresser et entraîner tous les acteurs notamment économiques dans cette dynamique.

Comment faire en sorte que tous les Boulonnais participent à ces évènements ?

Depuis 1960 les Jeux paralympiques sont indissociables des Jeux olympiques ; la lutte contre l'exclusion fait des avancées à chaque échéance même s'il reste encore beaucoup à faire. Nous avons travaillé sur les modèles et difficultés du parasport et avons rencontré plusieurs acteurs afin de faire des propositions constructives.

Les deux mots clés qui ont structuré nos débats sont donc **PARTICIPATION** et **INCLUSION**.

On peut participer aux Jeux olympiques avant, pendant et après les Jeux qui auront lieu fin juillet, on peut participer aussi avant, pendant et après les Jeux paralympiques qui auront lieu début septembre.

Les Boulonnais pourront s'intégrer et participer de façon directe aux épreuves, ils pourront aider à l'organisation sur place, ils pourront aussi participer aux évènements liés aux JO ou JP qui seront organisés à Boulogne-Billancourt ; la Ville se doit d'organiser la participation de tous à cette grande fête nationale que seront les Jeux 2024.

2) Méthodologie

Le groupe de travail s'est rapidement constitué autour de 6 membres assidus et intéressés qui se sont réunis une douzaine de fois en présentiel (ou parfois en visio).

À noter que nous avons reçu un excellent support de la part des membres de l'administration du CESEL pour la documentation, pour l'organisation des rendez-vous et pour la programmation des réunions, ce dont nous les remercions.

La phase 1 a majoritairement été dédiée à la lecture de la presse, des sites internet et bien évidemment d'échanges entre nous.

Voici quelques-uns des sites les plus importants :

<https://www.paris2024.org/fr/>

<https://terredejeux.paris2024.org/>

<https://www.handisport.org/>

<https://www.handisport-hautsdeSeine.org/>

<https://www.seineouest.fr/>

Nous avons aussi initié plusieurs entretiens avec des personnalités boulonnaises dont voici la liste :

Date	Personnes rencontrées	Fonction	Principaux sujets abordés
29/03/23	M.Miguel Calero	Ville de Boulogne-Billancourt, Direction des Sports – Chargé de mission Sport de Haut niveau	Billetterie JOP Évènements sportifs de la Ville dont ceux liés aux JOP, au label Terre de Jeux, pratique sportive tous publics Volontaires et bénévoles
11/04/23	Mme Emmanuelle Cornet-Ricquebourg	Maire-adjointe chargée des affaires scolaires et de l'enseignement supérieur	Rôle et actions de la Ville pour l'éducation physique et sportive des enfants des écoles Rôle du CCAS pour l'insertion par le sport
	Mme Françoise Cambon	DGA Éducation et jeunesse	Succès de la Semaine olympique et paralympique 2023 sur le thème de l'inclusion
	M. Stéphane Michel	Responsable de l'unité Sport scolaire	Projets autour des JOP avec les écoles et les centres de loisirs Idée d'impliquer le Conseil Communal des Enfants
12/04/23	M. Pierre Deniziot	Maire-adjoint, chargé du logement, des affaires sociales, des personnes handicapées et de la dépendance	Encourager la pratique physique et sportive des handicapés, des seniors, des personnes en longue maladie et convalescence Accorder un bonus de subvention aux clubs agissant dans ces domaines, ainsi que l'inclusion, la parité, ... Proposer la prise en charge par GPSO de projet para-sport ambitieux (mise en commun des équipements) Communiquer plus largement dans tous les forums et salons
19/04/23	M. Brahim Balk-Alexandre	Directeur du Comité Départemental Handisport 92	Panorama handisport et sport adapté à Boulogne-Billancourt

20/04/23	M. Philippe Joliot	Directeur du TCBB (Tennis)	Souhait d'un séminaire et d'une charte avec la Ville et les clubs Pistes pour convaincre les handicapés de rejoindre les clubs sportifs
	Mme Sandrine Catala	Directrice administrative	Actions du TCBB en faveur du handicap et des scolaires Projet de site d'entraînement JOP Actions envisageables dans le cadre d'une année 2024 dédiée aux JOP, notamment pour l'inclusion et la diversité
21/04/23	Mme Armelle Juliard-Gendarme	Maire-adjointe, chargée du Sport et de l'École Municipale du Sport	Alerte sur la santé mentale des jeunes (Lycéens notamment) et effondrement de la pratique sportive Actions et projets de la Ville en faveur de la pratique sportive pour tous Équipements sportifs en libre accès, parcours sportifs, application dédiée
	M. Carlos Arrinda	Ville- Direction des Sports – Chargé de mission Sport et Diversité	Panorama des structures pour handicapés et besoin d'évolution du monde du handicap mental Souhait de création d'une commission d'inclusion Pistes d'actions pour les JOP
24/05/23	Mme Isabelle Dapremont	DGA Sport Culture Communication	Billetterie JOP : budget fixé, cibles pour l'attribution à proposer
	M. Baptiste Chappotteau (Rencontre commune à tous les groupes CESEL)	Directeur des Sports	Accueil des délégations : discussions en cours Informations sur le passage de la flamme, les marathons, les Fan-zones Incertitude sur l'ouverture des commerces pendant les JO

À noter qu'un des membres était inscrit comme candidat volontaire pour aider lors des Jeux, ce qui nous a permis de suivre les conditions et les avancées du processus de candidature, en particulier la charte que les volontaires doivent signer.

La phase 2 nous a permis de déterminer et choisir les cibles : participer à quoi et inclure quelle population ? Quels sont les Boulonnais qui restent en général loin des Jeux et sur lesquels porter nos efforts ? Au-delà des personnes affectées par un handicap physique, sensoriel ou mental, nous nous sommes aussi penchés sur les séniors, les jeunes filles et femmes, les oubliés en général en situation précaire mais aussi les enfants et les adolescents qui subissent une grave crise collective depuis la pandémie de 2019.

La phase 3 a été une phase de créativité sur un grand tableau qui nous a permis, pour chacune des phases d'élaborer les propositions par catégorie.

La phase 4 a permis de sélectionner et préciser les plans d'action proposés, de les confronter à différents avis, et de les améliorer, en particulier lors des derniers entretiens. Nous avons aussi échangé avec les autres groupes afin de rationaliser les propositions.

La phase 5 est celle de la rédaction finale et de la présentation.

3) Liste des 11 recommandations

Recommandation n° 1 : Offrir les billets pour les épreuves et cérémonies des Jeux olympiques (et aussi pour les Jeux paralympiques) aux personnalités et licenciés boulonnais mais aussi aux oubliés via par exemple les structures sociales.

Recommandation n° 2 : Agir pour que les marathons olympiques et le marathon pour tous soient un grand succès à Boulogne-Billancourt (tribunes, invitations, com...)

Recommandation n° 3 : Créer un répertoire et/ou une cartographie du parasport à Boulogne-Billancourt et environs (clubs, associations, manifestations, agendas...)

Recommandation n° 4 : Orienter les salons (notamment seniors), les journées piétonnes ou les différentes animations, les forums des associations, vers le sport et le handisport avec des stands dédiés, des démonstrations...

Recommandation n° 5 : Faire participer les jeunes boulonnais aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, avec 2 principales cibles : les enfants défavorisés fréquentant les centres de loisirs et les 14-18 ans.

Recommandation n° 6 : Proposer de confier certaines compétences Handisport à GPSO, et profiter de l'effet d'échelle pour favoriser de nouvelles activités (exemple basket fauteuil...).

Recommandation n° 7 : Créer des parcours urbains pour différentes catégories et différents centres d'intérêt (sportifs, seniors, familles, groupes de jeunes, culture, handicap visuel, parcours fauteuil...). Indiquer les parcours sur le terrain et sur application mobile.

Recommandation n° 8 : Créer une réserve citoyenne de volontaires boulonnais prêts à aider lors des manifestations ou à héberger des familles d'athlètes dans leur logement.

Recommandation n° 9 : Créer et animer des « fan zones » Jeux olympiques et paralympiques avec retransmissions

Recommandation n° 10 : Assurer la bonne information de tous les Boulonnais en temps réel pendant les Jeux olympiques et paralympiques via les moyens dynamiques comme l'affichage municipal, l'appli 92100, voire un site spécifique...

Recommandation n° 11 : Construire un partenariat renforcé avec les clubs sportifs boulonnais pour réussir l'accès pour tous aux JOP 2024 et favoriser l'inclusion.

4) Argumentaire des 11 recommandations

Recommandation n°1 : Offrir les billets pour les épreuves et cérémonies des Jeux olympiques (et aussi pour les Jeux paralympiques) aux personnalités et licenciés boulonnais mais aussi aux oubliés via par exemple les structures sociales.

En tant que Terre de Jeux, la Ville de Boulogne-Billancourt va bénéficier de billets à partir de début septembre. Le budget et les orientations qui seront données pour l'achat ne sont pas connus à ce jour, il est recommandé de privilégier les sports dans lesquels un Boulonnais peut s'illustrer, les sports dont les manifestations sont assez proches de Boulogne-Billancourt, les sports pour lesquels les billets ne sont pas trop chers.

Nous recommandons de consacrer une part non négligeable du budget aux places pour les compétitions paralympiques.

Le prix des places est totalement prohibitif et le nombre des personnes qui auraient souhaité assister et qui ne le pourront pas va très certainement augmenter.



A moins de 500 jours de leur ouverture, les Jeux olympiques de Paris font toujours râler, tout en suscitant un incroyable engouement à la billetterie. Depuis le 11 mai et **l'ouverture de la deuxième phase de ventes de billets** (à l'unité cette fois), les témoignages affluent sur les réseaux sociaux pour dénoncer les prix exorbitants pour assister à la majorité des épreuves. Un premier prix frisant les 700 euros pour des sessions d'athlétisme (680 euros), 500 euros pour la natation, 480 euros pour la gymnastique, l'escrime et le judo à guichets fermés. Sans compter les 2.700 euros minimum pour assister à la cérémonie d'ouverture sur la Seine.

rmcsport.bfmtv.com

Par ailleurs, concernant l'attribution des billets qui auront été achetés, il est normal que des places soient attribuées aux dirigeants et licenciés dans les clubs. Mais il serait bon d'en délivrer une partie non négligeable :

- aux oubliés du sport,
- aux enfants qui ont participé à la semaine olympique
- aux personnes défavorisées ...

via par exemple les structures sociales de la commune (CCAS, Centre social, associations etc...). Il est également recommandé de s'assurer qu'il n'y aura pas de problème de transport.

Le problème principal, on en est tous conscients, réside dans la prévision des présences ou absences des habitants en région parisienne durant la durée des Jeux (pleine période de vacances). D'où l'idée d'accorder du budget aussi pour acheter des billets pour les épreuves des Jeux paralympiques qui auront lieu à la rentrée.

Recommandation n°2 : Agir pour que les marathons olympiques et le marathon pour tous soient un grand succès à Boulogne-Billancourt (tribunes, invitations, com...)

Le marathon des Jeux olympiques traversera Boulogne-Billancourt sur environ 2,5 kms de la Porte de Saint-Cloud au Pont de Sèvres.

Trois manifestations sont concernées :

- Les marathons olympiques : le parcours Hommes passera le matin du 10 août, vers 8h du matin et le parcours femmes le 11 août à la même heure.
- Le « marathon pour tous » et ses 20024 participants passera le 10 août vers 21h30.



Ces manifestations constituent des événements emblématiques auxquels la participation de tous les Boulonnais est possible et doit être encouragée.

Le totem « Boulogne-Billancourt – Terre de Jeux » qui sera érigé Place Marcel-Semhat (voir proposition de la partie 3 consacrée au tourisme) sera le marqueur visible de la ville sur les marathons.

Au-delà des messages d'information et de la communication qu'il convient de faire pour les mettre en valeur et inviter les Boulonnais, nos propositions sont :

- Aménager des zones identifiées pour l'accès aux personnes à mobilité réduite,
- Mettre en place des tribunes compatibles avec les contraintes du COJO notamment en termes de sécurité
- Animer le parcours
 - Proposer des stands aux clubs sportifs pour promouvoir leurs activités
 - Sonoriser (dans la limite des contraintes COJO) avec des commentaires sportifs

Recommandation n°3 : Créer un répertoire et/ou une cartographie du parasport à Boulogne-Billancourt et environs (clubs, associations, manifestations, agendas...)

Constat

- Il n'est pas du tout facile **de se tenir au courant de l'actualité sportive et parasportive** à Boulogne-Billancourt et ses environs.
- L'actualité sportive et parasportive comprend les événements sportifs, les compétitions, les entraînements, les rassemblements, etc. En somme, tout ce qui permet au public de pouvoir assister à des moments que vivent les sportifs.
- **Le public ne sait pas facilement où chercher l'information**, que ce soit sur Internet, sur les réseaux sociaux, via des newsletters, via du bouche-à-oreille...
- **Le public ne sait pas forcément quoi chercher** : existence de nombreuses disciplines handisport qui sont méconnues.
- **La communication des différents organisateurs de cette actualité sportive et parasportive est compliquée d'accès et n'est connue que par un public sensibilisé.**
- L'actualité sportive et parasportive boulonnaise et de ses environs n'est quasiment pas centralisée.

Enjeu principal

Créer un répertoire et une cartographie de l'actualité sportive, incluant le handisport et le sport adapté regroupant les différents acteurs pour permettre aux Boulonnais d'avoir un accès centralisé aux différents sportifs.

Le but est d'unifier les acteurs sur leur communication pour que les Boulonnais soient sensibilisés au parasport et puissent assister à des événements facilement quand ils le souhaitent.

Liste des acteurs & événements associés (liste non exhaustive)

1. Ville de Boulogne-Billancourt
 - a) Semaine Olympique (avril 2023) sur le thème (national) de l'inclusion
 - b) Nuit du handicap
 - c) Partage des accès aux créneaux des installations sous-utilisés et sur utilisés en particulier pour les installations en libre accès.
 - d) Événements incluant des sportifs (interviews, échanges, passage dans les médias, etc.)
2. Département des Hauts-de-Seine pour les événements départementaux
3. GPSO pour les événements à cette échelle
4. Région Ile-de-France pour les événements de niveau régional
5. Associations comme Handisport 92 par exemple
6. Clubs sportifs (associations sportives dont handisport comme ACBB Cécifoot, Boulogne 92, Hand Lib...)
 - a) Compétitions
 - b) Entraînements
 - c) Journées portes ouvertes
 - d) Retransmissions de matchs
 - e) Événements inter membres
7. Sportifs résidant à Boulogne/évoluant dans un club bouloonnais (exemple : Laurent Cadot, Moez El Assine...) avec leurs entraînements, les compétitions, des interviews, les passages dans les médias ou en fan zone ...
8. Lieux sportifs (Gymnases, stades et autres)
9. Médias comme le BBI, l'application BB 92100, Le Parisien, les comptes et blogs locaux bouloonnais...
10. Entreprises (notamment celles engagées par leur RSE dans l'emploi, la diversité et parfois le sport) avec par exemple des tournois inter-entreprises
11. Écoles, collèges, lycées. Il faut présenter les événements sportifs scolaires, les compétitions et la mise en lumière des élèves sportifs de haut niveau.
12. Centres de loisirs pour les événements sportifs
13. Voisinage (exemple de la fête des voisins)

Propositions opérationnelles

- Faire un état des lieux de la communication actuelle autour des événements sportifs à Boulogne-Billancourt en s'aidant des différents acteurs sur le terrain (exemple de l'association Handisport 92).

- Créer un outil simple permettant rapidement d'avoir accès aux différents acteurs ainsi qu'à leur calendrier d'événements.
- Faire en sorte que chaque acteur signe une charte d'engagement pour unifier leur volonté commune de mieux communiquer au grand public leur actualité.
- Faire des actions avec des relais locaux comme des syndics, gardiens d'immeubles, professeurs, etc. pour homogénéiser la communication autour des JOP et lutter contre l'isolement et permettre véritablement un accès pour tous aux JOP.

Recommandation n°4 : Orienter les salons (notamment salons des séniors), les journées piétonnes ou les différentes animations, les forums des associations, vers le sport et le handisport avec des stands dédiés, des démonstrations...

Les objectifs des JO et JOP sont une occasion majeure de renforcer au sein de la population le goût du sport et de développer l'inclusion dans tous ses aspects, notamment vis-à-vis des populations porteuses de handicap.

Le rôle des collectivités locales est mis en avant dans le rapport de l'ANDES.

De son côté, la ville de Boulogne-Billancourt a créé en novembre 2021 le Conseil Local du Handicap et elle organise tout au long de l'année de nombreux événements et animations dans beaucoup de domaines.

On note, sans garantie d'exhaustivité les manifestations suivantes :

- Forum des Associations et des activités (septembre)
- Forum des Séniors, Semaine Bleue (avril)
- Forum de l'emploi (mars)
- Forum de la petite enfance (février)
- Journées piétonnes Boulevard Jean Jaurès (juin et septembre)
- Forum des aidants
- Semaine d'information sur la santé mentale (octobre)

C'est pourquoi nous recommandons, sous l'impulsion de la Ville et du Conseil Local du Handicap, d'orienter les manifestations sur l'inclusion des personnes porteuses de handicap.

Il convient d'encourager voire d'inciter leurs participants à ouvrir des stands et proposer des démonstrations d'activités :

- Activités en fauteuil : tennis, basket...
- Activités pour mal voyants : cecifoot...

Des courriers et des sollicitations pourraient être adressés à l'ensemble des parties prenantes et associations impliquées dans ces manifestations.

Recommandation n°5 : Faire participer les jeunes boulonnais aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 avec deux principales cibles : les enfants défavorisés fréquentant les centres de loisirs et les 14-18 ans.

Constat :

- Les centres de loisirs qui accueillent les enfants les mercredis (3000 enfants le mercredi), les soirs après la classe ou pendant les congés d'été, ne participent pas en tant que tels aux semaines olympiques et paralympiques, faute d'encadrement suffisant, alors que la semaine olympique et paralympique 2023, sur le thème de l'inclusion, s'adressait à tous les élèves en classe de CM2 et aux enfants de l'École Municipale des Sports.
- Pour une part, ces enfants sont issus de milieux défavorisés ; certains ne partent pas en vacances (notamment ceux accueillis pendant 2 mois en centre de loisirs en juillet et août)
- Il y a une rupture dans l'offre sportive lors du passage du collège au lycée, avec l'arrêt de l'École Municipale des Sports et le relais pris par les clubs sportifs et une baisse sensible de la pratique sportive des lycéennes et lycéens par rapport à la période du collège

Objectifs, Public ciblé :

- Donner accès aux JOP et aux animations organisées dans ce cadre, aux enfants fréquentant les Centres de Loisirs de la Ville, Leur permettre de participer à la grande fête des JO/JP au cours de l'année 2023-2024 et pendant les JO/JP, leur faire découvrir la diversité des activités et disciplines sportives et notamment les para-sports
- Offrir des journées et/ou séjours de vacances « festives » aux enfants qui ne partent pas en vacances et enfants de milieux défavorisés
- Pour les adolescents, leur permettre de participer à des projets liés aux JOP (les projets en lien avec les clubs sportifs sont regroupés dans la recommandation 11)

Référence : la Ville de Boulogne-Billancourt a déjà organisé des séjours sur le devoir de mémoire.

Propositions opérationnelles :

Centres de Loisirs : les projets 1 et 2 sont à coordonner avec les projets en cours de réflexion par la Ville de Boulogne-Billancourt (projet de grande course pour les enfants de tous les centres de loisirs boulonnais) et par l'Éducation Nationale

- 1. Pendant les Jeux Olympiques, organisation d'une « journée JOP 2024 »,** sur le modèle des « Journée à la mer » **pour les enfants de milieux défavorisés ou/et « séjours JOP 2024 »** sur le modèle des séjours sur le devoir de mémoire, précédemment organisés par la Ville (déplacement sur un site JO, entraînements et rencontres d'athlètes de Haut Niveau, places réservées dans une Fan-Zone, activités sportives ...). Le tarif Centre de Loisirs serait alors maintenu pour ces journées ou séjours exceptionnels.
- 2. A l'occasion et pendant les Jeux Paralympiques,** les activités du mercredi pourront être organisées autour des JP 2024, et en fonction des possibilités de déplacement (rencontres d'athlètes para-sport de Haut Niveau, activités sportives, ...)

Adolescents :

- 3. Organiser un challenge Reporters en herbe Jeux Olympiques et Paralympiques à Boulogne-Billancourt** (Thème et tranche d'âge à préciser). Les travaux pourront prendre la forme de journaux, d'articles, de reportages, photos, vidéos, ..., les supports de communication pourront être le BBI, l'application 92100, le site spécifique JOP éventuellement créé, flyers, affiches... On pourrait également solliciter les appuis ou relais de la médiathèque, des lycées dispensant des formations à l'audiovisuel (Photo, cinéma, audiovisuel au Lycée Jacques Prévert et Etienne Jules Marey...), des conseils et propositions de rencontres professionnelles et/ou sportives.

A noter que le conseil communal des enfants (CCE) de la ville de Boulogne-Billancourt pourrait être sollicité pour exprimer des avis et des propositions sur comment encourager la pratique du sport pour les enfants et les jeunes ainsi qu'à leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques.

Recommandation n°6 : Proposer de confier certaines compétences Handisport à GPSO, et profiter de l'effet d'échelle pour favoriser de nouvelles activités (exemple du basket fauteuil...)

GPSO (Grand Paris Seine Ouest) est un établissement public territorial qui réunit 8 communes de l'ouest parisien : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.



Fort de plus de 320.000 habitants, Grand Paris Seine Ouest est un territoire particulièrement dynamique et un véritable pôle économique, deuxième bassin d'emploi en Ile-de-France.



Au titre de ses compétences obligatoires, Grand Paris Seine Ouest est chargé notamment de la politique de la ville, de l'aménagement d'intérêt territorial (dont les transports urbains), de l'action sociale d'intérêt territorial, des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.

La Métropole du Grand Paris a été pensée pour développer notamment l'attractivité et le rayonnement international de Paris et la 1ère couronne. Elle agit comme un moteur du dynamisme économique et participe à l'amélioration de la qualité de vie. Elle a également pour finalité de garantir plus de solidarité et d'équilibre au sein de la Métropole (notamment entre l'est et l'ouest).

Actuellement, GPSO propose des activités culturelles et sportives et subventionne les activités sportives haut niveau : <https://www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport>.

Sport

Tout au long de l'année, GPSO propose aux habitants des 8 villes de pratiquer plusieurs disciplines sportives ou d'assister à des rencontres avec les clubs sportifs de haut niveau auxquels l'intercommunalité apporte son soutien. Le territoire possède le complexe sportif Marcel Bec à Meudon, où sont régulièrement organisés des stages et activités.



En termes de diversité, GPSO apporte son soutien, notamment financier aux clubs ayant une équipe féminine de très haut-niveau, mais aucune initiative n'existe actuellement au sujet du handi sport.

Aujourd'hui chaque commune composant GPSO gère seule ses activités handi sport.

Les activités handi sport peinent à se développer dans les communes faute d'encadrants, de moyens, de volonté des associations parfois, d'accessibilité de l'information et les potentiels bénéficiaires n'osent pas toujours s'adresser au clubs, même ceux qui développent des activités adaptées.

L'idée serait de mutualiser les moyens (encadrement, infrastructures, communication) au sein de GPSO pour promouvoir les activités handi sport, améliorer leur visibilité et faciliter leur accessibilité.

- **Propositions opérationnelles :**

- Proposer des subventions aux clubs ou sections handisports des villes membres
- Organiser des tournois et compétitions à l'échelle de GPSO
- Appui à la création d'équipes handi sport inter communales, (par exemple : le basket fauteuil) pour faire rayonner le handi sport sur un territoire plus large et toucher suffisamment de sportifs pour composer des équipes
- Consacrer un budget à la formation de personnels encadrants et à la valorisation de leurs métiers pour attirer de nouveaux candidats, grâce à l'effet d'échelle
- Communiquer sur ces initiatives et activités sur différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok) et médias des villes membres pour toucher une audience large et différentes générations.

Recommandation n°7 : Créer des parcours urbains pour différentes catégories et différents centres d'intérêt (sportifs, seniors, familles, groupes de jeunes, handicap visuel, parcours fauteuil...)

Il existe déjà un parcours sportif au parc de Billancourt. Il en existe aussi au Bois de Boulogne :



Mais est-ce suffisant ?

Afin de favoriser la pratique de la marche sport et surtout loisir, dans un souci d'inclure les différentes populations de Bouloonnais, nous proposons de créer des itinéraires et parcours urbains thématiques à Boulogne-Billancourt avec plusieurs vocations :

- Sportive, pour les pratiquants, avec stations et agrès (il en existe de nombreux exemples, ci-dessus au Parc des Billancourt et au Bois de Boulogne, à Issy-les-Moulineaux/Meudon le long de la Seine, à Magny-les-Hameaux, etc...) et avec l'appui de fournisseurs spécialisés comme Décathlon Pro, Virages ou Husson.
- Parkour (sic) pour les jeunes, c'est une discipline récente à découvrir qui consiste à franchir des obstacles de nature urbaine (murs, grilles, dévers...)

- Itinéraires spécifiques pour les familles avec enfants (petits murs d'escalade, marelles, chasse au trésor...) pour la pratique de tous.
- Itinéraires pour les seniors, sécurisés et bien indiqués. Il faut prévoir des zones fréquentes pour le repos avec des bancs, des abris en cas d'intempérie. On veillera à privilégier les tours des parcs et jardins
- Itinéraire thématique pour les déficients visuels, parfaitement sécurisés et pourquoi pas sonorisés. On pourra installer des maquettes 3D à vocation tactile présentant des réalisations d'architecture ou de situation.
- Itinéraires pour les déficients physiques, en particulier des parcours en fauteuil avec les aménagements nécessaires et exemplaires pour une bonne sécurité et un bon confort
- Parcours à vélo en privilégiant les rues qui disposent déjà d'un aménagement, sécurisé, avec des extensions sur Meudon, St Cloud. On pourra y trouver des zones pour éduquer les enfants aux règles de sécurité par exemple.

Ces différents itinéraires pourraient être faits individuellement ou en groupe ou même guidés (à l'instar des sessions de sport du dimanche matin ou des visites guidées déjà proposées dans Boulogne).

On peut imaginer compter les passages comme pour les vélos pour connaître la fréquentation.

On pourrait aussi imaginer des parcours de 2,024 km en clin d'œil aux JO JP 2024.

Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour faire connaître les itinéraires :

L'application BB 92100 est incontournable et pourrait évidemment être utilisée. On peut aussi considérer « Bougeott » qui est une application de la région Ile-de-France.

Le parcours doit être matérialisé sur place par des panneaux au départ et à chaque étape, par des marques au sol, et visible sur les plans de la ville

On pourra aussi les faire connaître via des flyers municipaux, ainsi que sur le site « terre de jeux.paris2024.org », site qui regroupe les itinéraires proposés dans ce cadre par les mairies.

On indiquera autant que possible les différents parcours sur le terrain et sur les applications mobiles (sur BB 92100 bien sûr).

Recommandation n° 8 : Créer une réserve citoyenne de volontaires bouloonnais prêts à aider lors des manifestations locales ou à héberger des familles d'athlètes chez eux

- **Aider / accompagner le public bouloonnais lors des manifestations locales :**
 - ✓ Accueil et information à la Mairie et à l'Office du Tourisme de la ville
 - ✓ Accueil et information sur les lieux festifs de la ville : fan-zones, ...
 - ✓ Kiosques « point d'information JO/JP » en zones passantes
- **Aider / accompagner les Bouloonnais « éloignés »** à se rendre aux différentes manifestations à Paris ou en périphérie de Paris :
 - ✓ Les seniors
 - ✓ Les personnes porteuses de handicap
 - ✓ Les personnes hébergées dans des foyers

- ✓ Plus généralement les personnes « exclues » et « déconnectées »
- **Proposer des hébergements boulonnais aux familles d'athlètes**
 - ✓ Organiser un appel d'offre local, via le BBI, le site internet de la commune, l'appli BB 92100, ...
 - ✓ Créer une carte interactive précisant : lieu, nombre de personnes, descriptif sommaire, prix, contact, ...



- **Critères de sélection et de constitution de cette réserve citoyenne**
 - ✓ Recrutement de volontaires parlant plusieurs langues (pour l'accueil des étrangers évidemment), voire la langue des signes
 - ✓ Intégration de jeunes en mission de service civique auprès de la mairie
 - ✓ Intégration d'au moins 10% de volontaires porteurs de handicap, en adéquation avec la philosophie des JO/JP et l'accès pour tous. Il apparaît aussi possible de faire appel à des bénévoles porteurs de handicap mental léger. Certains seraient demandeurs et capables d'assumer mais une telle opération demanderait évidemment un encadrement assez fort et des conditions à surveiller.

Pour le processus, on pourra s'inspirer de celui des volontaires des JO/JP Paris 2024 : sélection, missions, chartes, exemples concrets, ... mais en jouant la carte locale et la proximité.



Recommandation n° 9 : Créer et animer des « fan zones » JOP avec retransmissions

Eu égard aux prix prohibitifs des places pour assister physiquement aux compétitions des JO, les collectivités locales ont l'occasion de faire en sorte que ces événements soient des moments de cohésion collective et sociale.

Boulogne-Billancourt peut permettre aux Boulonnais de participer ensemble aux JO, car l'objectif de cette manifestation emblématique n'est pas de regarder des compétitions sportives à la télévision « seul sur son canapé ».

C'est pourquoi nous proposons de créer une « fan zone » à l'instar de Paris qui en installera une par arrondissement. Boulogne-Billancourt avec ses 120 000 habitants en vaut bien une !

Cela donnerait la possibilité aux Boulonnais « d'en être ». Il s'agit d'organiser un espace festif, gratuit et populaire avec un écran géant permettant d'accueillir jusqu'à quelques milliers de personnes en sécurité.

Compte tenu du cahier des charges COJO 2024, des ressources nécessaires pour assurer la sécurité, il s'agit de créer un espace circonscrit pour suivre les compétitions sur grand écran, avec de la restauration, des animations et des activités pour les plus jeunes. Les entreprises de Boulogne-Billancourt, les commerçants et les associations locales pourraient être mis à contribution pour parrainer l'opération et proposer différentes activités.

Nous recommandons le Parc de Billancourt pour y installer la fan zone de Boulogne-Billancourt ; il apparaît le plus pertinent, réunissant 4 avantages :

- Position centrale, site agréable et facilement accessible (comme les 2 autres)
- Localisation en bords de Seine et proche de La Seine Musicale
- Présence de nombreux restaurants, brasseries, commerces
- N'impacte pas le déroulement de rencontres sportives et activités des clubs

La mise en œuvre de cette fan zone sera facilitée par l'expérience qui sera forgée par l'ACBB d'une fan zone lors de la Coupe du monde de rugby sur le site Le Gallo du 8 septembre au 28 octobre 2023. L'ordre de grandeur de budget pour la location des écrans approcherait les 20 K€.

De plus l'implication de sponsors, des clubs sportifs et partenaires locaux, pourra être sollicitée à l'occasion de ces manifestations dont la proximité est l'enjeu majeur.

Le modèle de la Fan Zone de Paris pour la Coupe du Monde de rugby en septembre 2023 avec plusieurs écrans, des possibilités de restauration et des espaces d'animation pourrait être inspirant.



DR

Recommandation N° 10 : Assurer la bonne information de tous les Boulonnais en temps réel pendant les Jeux olympiques et paralympiques via les moyens dynamiques comme l’affichage municipal, l’appli BB 92100, voire un site spécifique...

La Ville de Boulogne-Billancourt est bien dotée en termes d’information. Mettons ces médias et ce savoir-faire à disposition des JO et JP pour que chacun puisse se sentir baigné dans les JO même s’il n’est pas sur le stade.

Il est suggéré de créer un site spécifique détaillé ainsi qu’un onglet spécifique aux JO et JP sur l’appli BB 92100.

On y trouvera toute l’information dynamique en insistant sur les athlètes olympiques et paralympiques boulonnais et leurs performances, les épreuves proches de Boulogne-Billancourt, les manifestations qui seront organisées à Boulogne comme le marathon ou les fans zones, les résultats récents, les épreuves à venir, des interviews des athlètes boulonnais, l’annonce des manifestations et retransmissions boulonnaises etc...

Recommandation n° 11 : Construire un partenariat renforcé avec les clubs sportifs bouloonnais pour réussir l'accès pour tous aux JOP 2024 et favoriser l'inclusion.

Constat :

- Il est avéré que seulement 2,9 % des personnes en situation de handicap pratiquent une activité sportive dans les Hauts-de-Seine
- Il existe une rupture dans l'offre sportive lors du passage du collège au lycée, avec l'arrêt de l'École Municipale des Sports et le relais pris par les clubs sportifs. Nous assistons à une baisse sensible de la pratique sportive des lycéennes et lycéens par rapport à la période du collège
- Il faut féliciter les acteurs pour le succès de la SOP 2023 (Semaine Olympique et Paralympique) organisée en mai 2023 à Boulogne-Billancourt sur le thème national de l'inclusion

Objectifs généraux, publics ciblés :

- A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, faire en sorte que l'ensemble des Bouloonnais qui le souhaitent puissent bénéficier des événements exceptionnels qui se dérouleront à proximité de leur ville, mais également des phases de préparations et événements avant et après les Jeux.
- Privilégier les populations éloignées de l'accès aux Jeux et de la pratique sportive. Il s'agit notamment, des personnes subissant un handicap (au sens large), des jeunes (scolaires, lycéens, jeunes filles, ...), des seniors et personnes âgées notamment en EHPAD, des familles et personnes exclues pour des raisons diverses (économiques, sociales, ...)
- Favoriser la parité, la diversité, l'inclusion
- Développer le para sport et le sport partagé (avec et sans handicap).

Objectifs spécifiques :

- Inciter les clubs bouloonnais à participer aux actions engagées par la Ville en faveur du sport et de l'inclusion
- Inciter les clubs bouloonnais à proposer des projets inclusifs à l'occasion des Jeux 2024 (Pendant, avant, après)
- Proposer un cadre de collaboration Ville/Clubs bouloonnais en faveur du para sport et sport partagé
- Envisager une majoration des subventions pour les clubs participant à la démarche

Exemples, références :

- Ville de Boulogne-Billancourt : Rencontres mensuelles ACBB/Ville
- Ville de Boulogne-Billancourt : Semaine Olympique (avril 2023) sur le thème (national) de l'inclusion
- Département 92 : Charte d'engagements Inclusion des Para sports 2022-2024, avec 3 axes adaptés aux collectivités et aux clubs
- Région Ile-de-France : Bonus de subventions pour les clubs sportifs ayant des démarches inclusives (Parité, handisports, ...)
- Actions Terre de Jeux : Gymnase à inclusion inversée à Châlons-en-Champagne
- Paris 2024 : ouverture de la Maison des Fiertés à la Villette pendant les JOP
- Employeur Paris 2024 : Charte d'engagement LGBT+
- Fonds de dotation Paris 2024
- Plate-forme KifKif (Paris) pour faire du sport ensemble (Handicap, quartiers populaires, LGBTQI+, parité, ...)

Propositions opérationnelles :

- 1. Créer un « village Sport et inclusion »** lors de la journée des associations 2023 et 2024, animé par les clubs bouloonnais (Démonstrations Para sport, animations sport partagé, jeux intergénérationnels et divers, avec cadeaux JOP ? places pour les JP, ...). Ce « village » pourrait être réinstallé à proximité ou dans les fan-zones bouloonnaises (éventuels Clubs 2024), ou associé aux autres évènements bouloonnais pendant les JO et les JP 2024. Les entreprises bouloonnaises pourront également être sollicitées.
- 2. Dédier l'année 2024 au thème JOP 2024 au TCBB** (Tennis Club de Boulogne-Billancourt) à partir de janvier 2024, avec notamment une Semaine TCBB JOP (et inclusion) sur le site Le Gallo (et éventuellement Longchamp) pendant les JO...projet à préciser (Animations tous publics, démonstrations para sports, rencontres d'athlètes, retransmissions JO sur grand écran, actions pendant les Jeux paralympiques, ... ?)
- 3. Signer et supporter la charte entre la Ville de Boulogne-Billancourt et les clubs sportifs bouloonnais** pour le développement et la pratique des para sports. Le point de départ pourrait être une commission inclusion à l'initiative de la Ville (cette hypothèse a été envisagée avec le chargé de mission Sport et Diversité à la Direction des Sports) regroupant Associations Handicap, clubs sportifs, élus et décideurs.
- 4. Faire participer les clubs sportifs bouloonnais aux salons thématiques** en 2023 et 2024 (salon des séniors, des aidants, forum de l'emploi...)
- 5. Solliciter les clubs sportifs pour des animations destinées aux adolescents** lors des évènements olympiques et sportifs à Boulogne-Billancourt (SOP, Journées Olympiques et Paralympiques, Journée des associations, et évènements bouloonnais en période JO et JP...), et notamment aux côtés de l'École des Sports pour les élèves des collèges qui quitteront l'École des Sports en fin de 3^{ème}.

Résultats attendus :

- Faire participer le maximum de Bouloonnais aux évènements autour des JO et JP et notamment les personnes éloignées de l'accès aux JOP et de la pratique sportive
- Développer la collaboration Ville et Clubs sportifs bouloonnais en faveur de la pratique sportive inclusive
- Améliorer le taux de Bouloonnais en Situation de Handicap pratiquant une activité sportive
- Faire connaître/Sensibiliser les Bouloonnais aux Para sports, sport partagé et pratiques inclusive

Conditions de réalisation, partenariats :

- Partenaires à solliciter :
 - Les grands clubs : l'ACBB et ses sections Handisport, les sections qui ne sont pas encore ouvertes au parasport
 - Les clubs spécifiques parasports
 - Le TCBB et tous les clubs sportifs de Boulogne-Billancourt
- Un correspondant à la Ville (Direction des sports)
- Les associations Handicap, diversité...
- Un accompagnement par le CCAS et la Maison de la Planète
- Des entreprises boulonnaises agissant pour le développement de la pratique sportive et l'inclusion à l'instar de la Ville qui prévoit des épreuves handisports pour les agents municipaux lors de la journée Olympiades fin juin 2023

DÉVELOPPEMENT ET DÉMOCRATISATION DES PRATIQUES SPORTIVES, DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
--

Avis présenté par : Dominique AGIS-GARCIN, Xavier BATTAS, Agnès CHARBONNEL, Jean-François CUISINIER, Charlotte DEKEYSER, Claude ELIASZEWICZ, Stéphane FAURE, Corinne FLUTRE, Sandra LASRY, Lydia MARIÉ-SCEMAMA, Sophie PAGANON, Sandrine RAZEL LÉANDRI, Laure VARACHAS.

Rapporteur : Dominique AGIS-GARCIN

Rapporteur adjoint : Jean-François CUISINIER

Préambule

Les pratiques sportives ont été élargies aux pratiques physiques et sportives et le haut-niveau est hors champ.

Introduction

Le groupe a rencontré les Maires-adjoints et DGA concernés par la politique sportive (1) et les responsables des principaux clubs, pour traduire en actions l'objectif visé par la saisine du Maire (2). Au-delà des diagnostics, nos interlocuteurs ont montré une forte sensibilité pour une amélioration de la situation et voulu saisir l'opportunité des JO/JP pour impulser la pratique sportive des Boulonnais, porteuse de **Santé**, de **Bien-être** et de **Relations Sociales**.

(1) Chargés d'une population spécifique ou de moyens de développement.

(2) Avec un guide d'entretien, selon le modèle en annexe.

Grâce à un dialogue interactif, le groupe a conduit un projet global autour de 17 orientations et recommandations.

Le déroulement de ce projet, qui mobilisera l'exécutif municipal, distingue les actions qui peuvent être engagées rapidement dès l'exercice 2023/2024 et celles qui doivent être conduites sur un plus long terme pour pérenniser, au-delà des JO/JP, l'objectif de développement de la pratique sportive des Boulonnais.

La mise en place de ces recommandations, même partielle, sera amplifiée par l'ambiance olympique car la « rentrée » de 2024 (Forum des activités, inscriptions...) se fera au moment où l'envie de pratiquer suscitée par ces Jeux sera la plus forte. Comme 60% des Français, les Boulonnais les auront regardés à la télévision.

Les services de la Ville et les clubs doivent donc se préparer à répondre à une demande sportive des Boulonnais plus forte, alors que la situation des installations sportives est déjà très contrainte.

Si l'on veut développer et démocratiser la pratique physique et sportive des Boulonnais, ce qui est possible, il va falloir s'assurer que l'accroissement de la demande puisse être absorbé par une amélioration proportionnée de l'offre de la Ville et des clubs.

Liste des recommandations

Recommandation n° 1 : Réaliser dès à présent l'étude comparative intégrale des pratiques sportives des Boulonnais et des offres de la Ville, rapportées aux populations (pratiquants hommes et femmes, installations, cotisations et tarifs divers).

Recommandation n° 2 : Faire de l'apprentissage du savoir nager une priorité pour la ville.

Recommandation n° 3 : Organiser dans le courant de l'année scolaire 2023/ 2024 un événement sportif inclusif dédié aux enfants et aux familles, labélisé « *Terre de Jeux, Passion JO et JP à Boulogne-Billancourt* », qui associe tous les acteurs : écoles, centres de loisirs, EMS.

Recommandation n°4 : S'attaquer à la désaffection des adolescents pour la pratique physique en leur proposant une offre attractive, en s'appuyant sur leurs souhaits et projets.

Recommandations n°5 et 6 : Développer la pratique physique des porteurs de handicap, une action emblématique pour Boulogne-Billancourt.

Recommandation n°7 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement des seniors âgés et isolés.

Recommandation n°8 : Préserver ou retrouver l'équivalent de l'offre des quatre terrains de tennis de la rue de l'Abreuvoir

Recommandations n° 9 et 10 : Développer dans les Parcs une offre sportive d'espaces dédiés, ouverts ou couverts, et de parcours.

Recommandation n°11 : Favoriser une utilisation plus importante par les Boulonnais des équipements sportifs du stade Marcel Bec.

Recommandation n°12 : Prévoir des équipements et des activités sportives dans le réaménagement des berges.

Recommandation n°13 : Confier aux conseils de quartier l'organisation de services sportifs de proximité.

Recommandation n°14 : Impliquer la Ville dans l'accompagnement organisationnel et humain de la pratique libre.

Recommandation n°15 : Recommander aux clubs, une politique plus inclusive et une démocratisation de la pratique.

Recommandation n°16 : Organiser les deux temps de l'opération « Terre de jeux, passion JO JP » : découverte, et accueil dans les clubs.

Recommandation n°17 : Construire une communication spécifique en 4 étapes.

Des propositions pour mieux satisfaire la demande des pratiquants et aider certains publics à pratiquer davantage.

« Augmenter la demande »

1. Un enjeu de moyen terme

La population de Boulogne-Billancourt manifeste une **forte attirance vis-à-vis des activités sportives** organisées en clubs, mais elle est souvent « **empêchée** » par la **pénurie** de places disponibles.

Les 4 500 personnes *refusées* ou *en attente* des deux principaux clubs (ACBB et TCBB) donnent déjà une indication du niveau de saturation qui conduit au questionnement : y a-t-il trop de sportifs ou pas assez d'installations ?

20 000 licenciés à Boulogne-Billancourt, est-ce un niveau important, moyen ou faible ? Pour y répondre, il faut comparer ce nombre à ceux des communes avoisinantes (GPSO) mais, pour ne pas confondre « taille » et « performance », on va tenir compte du nombre d'habitants. Ce sont donc les « **parts des licenciés/population** » qui vont être comparées dans le tableau suivant.

Boulogne-Billancourt et son environnement, des chiffres clés

Communes	Population en 2023		Superficie		Densité	Licenciés en clubs		Licenciés tennis	
	Nombre	% de GPSO	km ²	% de GPSO	hab./km ²	Nb	% par hab.	Nb	% par hab.
Boulogne-Billancourt	123 000	38,3	6,2	16,9	19 700	20 000	17	4 245	3,5
Issy-les-Moulineaux	67 900	21,1	4,3	11,6	16 000	10 000	15	1 358	2
Meudon	46 000	14,3	9,9	27	4 600	8 900	19	1 123	2,5
Vanves	28 000	8,7	1,6	4,4	17 900	5 300	19	678	2,4
Sèvres	23 000	7,2	3,9	10,6	6 000	8 160	35	1 016	4,4
Chaville	21 000	6,6	3,6	9,8	5 800	5 630	27	952	4,6
Ville-d'Avray	10 600	3,2	3,7	10,1	2 800	1 820	17	196	1,8
Marnes-la-Coquette	1 800	0,6	3,5	9,6	510	nc	/	305	ns
Total GPSO	321 300	100	36,7	100	8 800	/	/	9 873	/

ns : non significatif, club privé, joueurs de toutes communes

Hauts-de-Seine	1 626 000	/	176	/	9 100	283 000	17
Essonne	1 316 000	/	1 804	/	724	248 000	19
Yvelines	1 461 000	/	2 284	/	635	330 000	23

Commentaires :

Les **20 000** licenciés de Boulogne-Billancourt « pèsent » **17 %** de la population, moins que Meudon et Vanves à 19%, Chaville 27%, Sèvres 35 % (le double). Le département des Hauts-de-Seine, également à 17%, est distancé par l'Essonne 19% et les Yvelines 23%.

Les **4 245** licenciés « tennis » du TCBB représentent 3,5 % de la population, moins que les 4,4 % de Sèvres et 4,6 % de Chaville.

Les performances de Boulogne-Billancourt apparaissent donc relativement moyennes, et l'objet de la saisine est particulièrement justifié. Le développement de la pratique est non seulement souhaitable ou utile, mais **nécessaire. Il faut augmenter la demande.**

Les **données démographiques** donnent un éclairage complémentaire.

Avec ses 123 000 habitants, Boulogne-Billancourt représente 38 % de la population de GPSO, mais en superficie (6,2 km²) seulement 17 %. La densité d'habitants frôle donc les 20 000 au km² quand la moyenne des Hauts-de-Seine est de 9 100.

La création de surfaces sportives n'ayant pas suivi le rythme de croissance de la population, **la pénurie s'est installée.**

La piscine de Boulogne-Billancourt a deux bassins comme celle d'Issy-les-Moulineaux mais l'une sert 68 000 habitants, l'autre 123 000. L'insuffisance des capacités d'accueil et un certain manque d'éducateurs ont pour conséquence **qu'une partie des enfants ne sait pas nager à l'entrée au collège**. Des mesures seront donc à prendre afin de **pouvoir satisfaire une demande qui va encore augmenter**.

Vouloir développer la pratique sportive des Boulonnais implique de s'interroger sur les capacités d'accueil des installations de la Ville.

Recommandation n°1 : Réaliser dès à présent l'**étude comparative** intégrale des **pratiques sportives** des boulonnais **et des offres** de la Ville rapportées aux populations (pratiquants hommes et femmes, installations, cotisations et tarifs divers). Il faudra déborder du seul périmètre de GPSO pour analyser des communes des Hauts-de-Seine à forte densité démographique.

Cette étude permettra d'affiner les données d'offre et demande et de préciser les besoins.

La dynamique créée par les Jeux viendra à point nommé pour soutenir les décisions.

Les Boulonnais ont envie de pratiquer.

2. Adapter la réponse à la demande des jeunes

Les **jeunes enfants et adolescents** sont un **public prioritaire qui nécessite une offre dynamique de pratiques sportives**. C'est une exigence de santé publique, comme d'apprentissage de la citoyenneté. « *C'est entre 6 et 11 ans que se joue l'appétence pour l'activité physique* » (Marie Barsacq, Directrice Impact et Héritage des Jeux de Paris)

Tant du point de vue de la Municipalité que des responsables de l'Education Nationale, de nombreux enfants ont des activités physiques dans et hors du temps scolaire. L'Ecole Municipale des Sports (EMS) y contribue, en proposant aux enfants de s'essayer à des activités le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Une réserve néanmoins, s'agissant de l'apprentissage du savoir-nager citée précédemment. Observation confirmée par les sections plongée et aviron de l'ACBB qui doivent refuser les enfants ne sachant pas nager.

Recommandations pour les enfants

Recommandation n° 2

-Faire de l'apprentissage du savoir nager une priorité pour la ville. Dans ce cas, le sport signifie aussi la sécurité.

Recommandation n° 3

Organiser dans le courant de l'année scolaire 2023/ 2024 un événement sportif inclusif dédié aux enfants et aux familles, labellisé « *Terre de Jeux, Passion JO et JP à Boulogne-Billancourt* », qui associe tous les acteurs : écoles, centres de loisirs, EMS.

- Associer la Ville aux événements organisés par l'Education Nationale

- Organiser des activités spécifiques dans les centres de loisirs (partagé avec le groupe1)

De l'avis général, une **rupture** intervient à l'adolescence dans la pratique physique et sportive des jeunes. Mais les échanges avec les chefs d'établissement de collège et lycée et les professeurs coordonnateurs des activités physiques, montrent que la **désaffection des adolescents** pour la pratique physique et sportive, liée notamment aux habitudes de la période de confinement due au Covid et à l'addiction au smartphone, n'est **ni générale ni fatale pour peu qu'une offre attractive leur soit proposée**.

L'accessibilité des jeunes à la pratique physique et sportive **est limitée** par la **saturation** des équipements sportifs, qu'il s'agisse de la piscine ou des gymnases. En outre, les clubs sportifs ont une pratique ciblée sur la performance ou les résultats, qui tend à écarter certains jeunes davantage motivés par une pratique sportive dite de détente ou de loisirs.

Recommandation n°4

S'attaquer à la désaffection des adolescents pour la pratique physique en leur proposant une offre attractive :

-A moyen terme, permettre l'accès d'un nombre plus important d'adolescents à des activités physiques et sportives par des capacités d'accueil supplémentaires et une meilleure accessibilité aux clubs.

-A court terme nous proposons notamment dans une **logique de démocratisation**

- d'expérimenter un **axe complémentaire** de développement de la pratique physique et sportive, hors les clubs, dans le cadre de la préparation des JO et JP. En s'appuyant sur les souhaits et projets des jeunes (street work-out, basket 3/3...), il s'agirait de leur permettre d'avoir des activités dans des espaces dédiés, dotés d'équipements légers par la Ville et encadrés par des personnels rémunérés par elle. (Cf. *Augmenter l'offre*, point n°6)

- **De conforter la stratégie** de la Direction de la jeunesse et des quartiers sensibles : attirer les jeunes en mini-groupes, et leur proposer des tests de **découverte de plusieurs sports** pour les séduire et les « accrocher » en liaison avec les clubs.

Pour **les atteindre**, utiliser les réseaux et relais dans les collèges et lycées (8 400 cumulés), les contacts avec les organisations de scouts, les ateliers artistiques, les clubs de jeunes, les acteurs de l'action sociale.

Suivre les jeunes et contribuer à les **fidéliser** via le numérique et les services de la *Ville Connectée*

Faire bénéficier cette opération du **label « Terre de jeux Passion JO et JP à Boulogne-Billancourt »**

3. Développer la pratique physique des porteurs de handicap, une action emblématique pour Boulogne-Billancourt

On compte plus de 10 000 porteurs de handicap à Boulogne-Billancourt.

Trois attentes principales, souvent évoquées par les associations de soutien aux handicapés, portent sur l'Accessibilité, l'École et l'Emploi. Cependant le sport a montré le **rôle essentiel** qu'il peut jouer pour aider la personne handicapée à se réapproprier son corps, « l'aimer à nouveau ». Socialement, retrouver les autres, ceux qui partagent le même fardeau. Retrouver la confiance.

Et puis vivre avec un handicap oblige à être en forme.

Si le sport est utile aux valides, il est encore plus nécessaire aux porteurs de handicap car il les accompagne dans le chemin de leur **rééducation**.

Un fois formés au sport en fauteuil, ils vont parler du fauteuil comme d'une « baguette magique », et la joie qui se dégage des « sportifs handicapés » est un *soleil* pour tous.

Recommandations Handicap.

Nous proposons :

Recommandation n°5

-Que la Ville accompagne les porteurs de handicap en **finançant les éducateurs** spécialement formés dans ce domaine et qui exercent en club.

Recommandation n° 6

-Monter une opération, coordonnée entre les clubs et les services du Maire-adjoint chargé de cette population. Il s'agira de mettre en place, avec des sports ciblés pour leur compétence et leur réussite dans ce domaine (basket, tennis, tennis de table...), des **séances découvertes de différents sports en fauteuil**, permettant de choisir celui qui sera poursuivi en club.

4. Accompagner les séniors les plus âgés (séniors+) pour les sortir de l'isolement et de la sédentarité.

Il s'agit des séniors de plus de 70 ans, l'une des populations les plus concernées par les actions de **sport santé**.

Les *clubs séniors* de Boulogne-Billancourt (1 350 personnes) et l'association *ANRAB* (1 700 personnes) fonctionnent tous deux de façon remarquable, mais les quelques activités physiques qu'ils proposent ne correspondent pas aux besoins réguliers des séniors +, et la limite d'âge de première inscription à l'ANRAB (70 ans) est souvent éliminatoire.

Si une partie des séniors + reste au « bord du chemin » de la pratique physique, c'est parce qu'à partir d'un certain âge, il est difficile de démarrer ou de reprendre une telle activité surtout si l'on est seul. Pour que les 10 000 **séniors+**, continuent à avoir une activité physique, surtout s'ils sont isolés, ils ont besoin d'un **accompagnement**.

Recommandation n°7

Mettre en place un dispositif d'accompagnement des séniors âgés et isolés

-Proposer des **rendez-vous** (programmation) de marche promenade ou d'activité physique **à plusieurs** (activité en petits groupes), avec un **moniteur conseil** (réassurance), à proximité de chez eux, dans les **parcs, squares ou jardins**. Le schéma « *découvrez votre quartier en marchant en groupe* » recouvre une double motivation pour sortir de chez soi.

-Attirer et mobiliser les séniors (en coordination avec le Maire-adjoint à la **Santé**) avec une **communication ciblée** sur le nouveau service apporté par la Ville.

-Soutenir et faire relayer cette communication par les **acteurs du monde médical et paramédical** (médecins, kinési) Boulonnais car le sport, pour eux, c'est d'abord la **santé et la prévention**.

Des propositions pour renforcer les capacités d'accueil sur de nouveaux espaces sportifs.

« Augmenter l'offre »

Dès l'étude du Cesel de 2019, il avait été envisagé d'augmenter l'offre d'installations par une **meilleure répartition des créneaux** d'installations entre les utilisateurs. Cette démarche a été entreprise à nouveau sans que des résultats aient pu nous être communiqués dans les délais impartis pour la présentation de ce rapport.

5. Augmenter les capacités d'accueil

Si cet objectif demandera du temps, dans le cadre des JO et JP, des premières initiatives peuvent être prises sans attendre.

5.1. Le groupe propose en premier lieu plusieurs **objectifs pour l'action future de la ville** :

Outre la création de nouveaux espaces (voir le 5.2) le groupe fait **trois recommandations** plus générales sur l'action de la Ville :

- **Sanctuariser** les surfaces actuelles dédiées à l'activité sportive :

A titre d'exemple, le projet de suppression des terrains de tennis situés rue de l'Abreuvoir et utilisés régulièrement pour les jeunes de l'école de tennis, est en contradiction avec l'objectif de développement de la pratique. Le groupe recommande de les sauvegarder dans le cadre du projet de rénovation de ce site.

- Intégrer des **espaces sportifs** dans les opérations de **rénovation urbaine**, notamment sur l'Île Seguin.

- Mener **tous les 5 ans une enquête** sur la pratique sportive à Boulogne-Billancourt, étendue à GPSO.

Recommandation n°8 : préserver ou retrouver l'équivalent de l'offre des quatre terrains de tennis de la rue de l'Abreuvoir

5.2 Engager dès maintenant des actions pour augmenter les capacités d'accueil

- Dans les **Parcs** dont certains accueillent déjà des activités sportives, permanentes ou occasionnelles.

Recommandations : développer dans les Parcs une offre sportive d'espaces dédiés ouverts ou couverts et de parcours :

Recommandation n°9

- Aménager un espace (ou plusieurs), ouvert ou couvert, dédié à une activité, via un club qui gèrera l'organisation.

Recommandation n°10

- Demander aux Conseillers de quartier d'identifier des parcours de marche pour Séniors ou Handisports (marquage au sol) avec des équipements accessibles.



DR

● Au **Stade Marcel Bec** (GPSO)

Ce site situé à Meudon, distant de 4 kilomètres de la Mairie de Boulogne-Billancourt soit 8 minutes en voiture, est mal connu des Boulonnais qui, paradoxalement, sous-utilisent cet endroit au plan sportif, alors qu'ils en ont un grand besoin.

C'est sans doute l'opportunité **la plus forte et la mieux adaptée** pour que Boulogne-Billancourt puisse trouver des espaces sportifs dans les meilleurs délais.

Recommandation n°11

Nous proposons qu'à partir de septembre 2023, la Ville favorise une **utilisation plus importante par les Boulonnais** des équipements sportifs du stade Marcel Bec.

- Mener **avec nos partenaires de GPSO une négociation** à la mesure des besoins de Boulogne-Billancourt (38 % de la population de GPSO) et de sa volonté de donner un élan à la pratique sportive de ses habitants,
- Redonner sur ce site la **priorité aux activités sportives** qui ont motivé son acquisition, tandis que des animations de plein air pourraient se dérouler ailleurs.
- Organiser des **navettes avec** Boulogne-Billancourt (déjà recommandées par le rapport Cesel de 2019).
- Envisager l'installation de terrains de padel (minimum 4), objet d'une forte demande.

● Sur les **berges de la Seine**

On entend une forte demande des Boulonnais de tous âges pour un aménagement des berges de la Seine et leur **transformation**, comme à Issy-les-Moulineaux et Meudon, en **espace de promenade, de convivialité et d'activités ludiques et physiques**.

Ce réaménagement qui a commencé (Port Legrand) doit se poursuivre par étapes. Il s'agit de l'un des rares espaces urbains de notre ville sur lesquels on pourra implanter des équipements sportifs.

Recommandation n°12

Prévoir des équipements et des activités sportives dans le réaménagement des berges

Le groupe propose :

-**que les travaux en cours** sur le réaménagement des berges préfigurent ces équipements et **activités sportives** sous des formes diverses, accessibles en pratique libre voire accompagnée.

-que le projet prévoit un ou deux **sites de baignade** qui pourront être ouverts lorsque la baignade sera possible dans la Seine comme cela a été annoncé dans le cadre de la préparation des JOP

• Dans les **squares et les jardins**, qui peuvent offrir des opportunités, aménager des parcours, mettre en place des matériels légers (basket, ping-pong, espalier...)

6. Donner mission aux 6 Quartiers de Boulogne-Billancourt d'organiser, dans les parcs, squares et jardins, une offre de services sportifs de proximité en aménageant un « lieu de vie » sportif ouvert à tous.

Avec un matériel léger et des activités encadrées par un coach professionnel, offrir des possibilités d'exercices pour des adolescents, des séniors et, notamment, pour des **femmes et leurs enfants** sur un même lieu. En faire des **centres de quartiers vivants**, opportunité pour **faire se croiser des populations intergénérationnelles**.

Faire la promotion de cette pratique dans le cadre des réunions de quartier et dans les médias appropriés.

Recommandation n°13

En septembre 2023, **ajouter aux missions des quartiers** l'organisation d'une **offre de services sportifs de proximité** ;

-Désigner deux conseillers de quartier pour assister les élus dans cette responsabilité ;

-Leur demander de recenser les installations et lieux existants avec heures d'ouverture et spécificités (panier de basket, ping-pong...);

-Publier la liste de ces installations en accès libre, via les médias appropriés (BBI, Appli...).

7. Impliquer la Ville dans l'accompagnement organisationnel et humain de la pratique libre.

Même « libre » la pratique sportive nécessite de **l'accompagnement humain** pour 3 motifs :

- **Sécurité** des personnes, assurances et responsabilité,
- **Formation**, apprentissage, maîtrise, fidélisation,
- **Organisation**, planification, rendez-vous, recherche de partenaires, composition de groupes, (facilités par l'apport du numérique).

Sans accompagnement, il est difficile de développer la pratique et de la rendre pérenne. De nombreux équipements sportifs de plein-air en libre accès tombent en déshérence pour cette raison.

Recommandation n°14

Dans des lieux de **pratique « libre »**, la Ville pourra **investir sur l'accompagnement**, comme elle le fait déjà avec succès lors des animations du dimanche matin dans les parcs Rothschild et Billancourt.

8. Impliquer les clubs dans ce projet municipal de développement de la pratique

Volonté politique et capacité des acteurs (clubs)

① Les clubs sont prêts à accueillir davantage de Bouloonnais dès que le frein des installations aura été desserré.

② Pour attirer des jeunes, des handicapés, des publics défavorisés, les clubs sont prêts à collaborer avec la Ville, à apporter leur concours et leur professionnalisme, pour aller plus loin que des simples expérimentations.

8.1. Veiller à maintenir un **niveau de cotisation** des clubs associatifs **accessible** à toutes les populations, notamment celle des quartiers défavorisés pour répondre à l'objectif de démocratisation de la pratique. Maintenir des écarts de cotisation raisonnables **et explicables** entre les sports boulonnais.

La comparaison des cotisations entre clubs de GPSO, n'a pu être faite que pour le tennis, elle devra être complétée pour les autres sports, dans le cadre de la Recommandation n°1.

Cotisations annuelles dans les clubs de tennis (en €) pour les habitants de la commune ou de GPSO

Villes	cotisations adultes
Boulogne-Billancourt (TCBB)	535
Meudon (ASM)	395
Issy-les-Moulineaux (TCIM)	380
Vanves (Stade de Vanves)	320
Sèvres (TCS)	315
Chaville (TCC)	304

Villes	cotisations jeunes
Boulogne-Billancourt	340
Meudon	240
Vanves	230
Chaville	216
Sèvres	155
Issy-les-Moulineaux	150

Ville d'Avray : pas de comparaison possible
Marnes-la-Coquette: privatisé (Forest-Hill) formule mensuelle 85 €.

Commentaires :

-Un **écart important** entre le TCBB et les autres ; au moins 35% chez les adultes, 42% pour les jeunes.
-Une recherche *d'éléments différentiels explicatifs* serait utile : subventions qui peuvent alléger, prise en charge de certains frais qui peuvent alourdir, choix managériaux, haut niveau, événements historiques...

8.2. En cas de dérive, si une baisse **du niveau de cotisation s'avère** nécessaire, mettre en place, entre la Ville et le club, un protocole précisant les modalités et le calendrier pour y parvenir.

8.3. Handicap

-Inviter des dirigeants et des cadres techniques de clubs à assister aux **JP de leur activité**
-Faire intervenir un(e) athlète paralympique auprès des dirigeants et cadres techniques de clubs et dans les instituts médico-éducatifs (IME), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).
-Accélérer la dynamique dans la perspective des Jeux

8.4. Aider à mettre en place à l'ACBB une **organisation flexible** qui permette aux nouveaux arrivants, notamment les jeunes, de tester plusieurs sports avant de s'engager sur une adhésion annuelle (à l'exemple de l'École Municipale des Sports).

Rappel, étude Cesel 2019 : « *Modifier l'organisation pour qu'elle soit plus agile* » (accompagnement des tendances)

8.5. Pénurie et culture de la performance.

Comme l'a noté le récent rapport du CESE (mars 2023) « *Clubs, associations et fédérations ont tendance à privilégier la performance/compétition (1) qui fait partie des critères prépondérants d'attribution des subventions* ». Cette tendance peut être accentuée par l'appétence pour le haut-niveau de certains dirigeants et cadres techniques. La pénurie renforce ces choix, sauf si les critères d'attribution de subventions sont modulés différemment.

(1) *Motivations des franciliens pour la pratique sportive : Santé 70%, Loisir-détente 65 % **Compétition 9%**. (Etude IRDS Idf 2022)*



8.6. Expérimenter la **gestion** partielle d'un **équipement en libre accès** par un club associatif (ex : terrains de tennis rue de Meudon, par le TCBB).

Recommandation n°15

Six recommandations aux clubs, pour une politique plus inclusive et une démocratisation de la pratique :

- Surveiller les **cotisations** et **corriger** les dérives,
- Avoir un dispositif spécifique pour accueillir les publics **défavorisés**,
- Accueillir et soutenir la formation des porteurs de **handicap**,
- Aider à mettre en place dans les clubs une organisation **flexible** permettant de tester plusieurs sports
- Accorder une juste place aux pratiquants **loisirs** et **sport santé**
- Faire évoluer les **contrats d'objectifs** des clubs et **moduler les critères** d'attribution de subventions **favorisant la performance**, pour respecter cette politique inclusive.

9. Marquer ce nouvel élan de la politique sportive de Boulogne-Billancourt porteuse de Santé, Bien être, Relations Sociales,

Recommandation n°16 : organiser les deux temps de l'opération « Terre de jeux, passion JO JP » : découverte et accueil dans les clubs

- organiser avec les clubs, d'avril à juin l'opération « **Terre de jeux, Passion JO et JP, les Olympiades des Boulonnais** », **animations sportives pré olympiques** sur plusieurs week-ends, dont les participants seront les Boulonnais eux-mêmes, mêlant toutes les populations et tous les âges, où tous les participants seront des « vainqueurs ».
- orchestrer la rentrée des clubs à l'automne 2024 par le titre : « **Terre de jeux, Passion JO et JP, la nouvelle rentrée sportive des Boulonnais** ».

10. Construire un **volet de communication doublement spécifique**, associant l'Exécutif municipal et les clubs :

-Ciblé sur le **développement de la pratique sportive pour tous** et en particulier ceux qui ont besoin d'être attirés et soutenus (adolescents, public défavorisé, handicapés, séniors, mères).

-Avec un **calendrier en quatre étapes** :

10.1. Oct./décembre. 2023 construire **avec les clubs** un programme de développement des pratiques,

10.2. Mars/avril 2024 : **informer les Boulonnais des nouvelles possibilités de pratiques** qui leur seront offertes à la rentrée 2024 (population générale et populations spécifiques). Pour préparer les pré-inscriptions de juin et les inscriptions ou opérations tests de septembre/ octobre,

10.3. Avril/ juin 2024 : *Passion JO et JP, les Olympiades des Boulonnais,*

10.4. Sept./octobre 2024 : *Passion JO et JP, la nouvelle rentrée sportive des Boulonnais,* avec les 1^{ères} étapes du plan de développement et de démocratisation.

Recommandation n°17

Construire une communication spécifique en 4 étapes

Conclusion

Le développement et la démocratisation de la pratique sportive à Boulogne-Billancourt sont nécessaires et possibles. Les entretiens menés par notre groupe ont montré que cet objectif traverse tout l'Exécutif municipal.

Notre rapport fait des recommandations de proximité ou catégorielles qui peuvent être mises en application rapidement, et qui seront les bienvenues.

Cependant, un développement réellement significatif de la pratique physique et sportive à la hauteur de la demande des Boulonnais requiert une action volontariste d'augmentation de l'offre qui s'étalera dans le temps compte tenu des contraintes d'espace et de coût.

Les JO et JP sont une occasion exceptionnelle pour que les parties prenantes examinent et décident des évolutions souhaitables correspondant à cet enjeu et des moyens nécessaires pour les réaliser.

Une telle opportunité ne se représentera pas de sitôt.

ANNEXES

- 1) Liste des entretiens et interlocuteurs
- 2) Un exemple de Guide d'entretien avec les Maires-adjoints : M. Louap

Développement et démocratisation de la pratique physique et sportive à Boulogne-Billancourt

Entretiens et Interlocuteurs	
Catégories de population ou problématiques	Interlocuteurs
Porteurs de handicap	M. Deniziot Maire-adjoint
Jeunesse et politique de la ville	M. Louap Maire-adjoint, Mme Thomas C.m.
Séniors	Mme Vétillart Maire-adjoint
Politique sportive, EMS, clubs	Mme Juliard-Gendarme Maire-adjoint, M.Auclair C.m.
Femmes	Mme Defranoux Maire-adjoint
Famille et petite enfance	Mme de Maistre Maire-adjoint
Démocratie locale et quartier n°4	Mme de Beauval Maire-adjoint
Vie associative et quartier n°5	M.Tellini Maire-adjoint
Quartier n° 1	Mme de Jousineau Maire-adjoint, M.Poidatz C.m.
Quartier n° 6	Mme Molton Maire-adjoint, Mme Dicko C.m.
Services à la population	
Espace public et quartier n°3	M. Marquez Maire-adjoint
Ville Connectée	M. Bavière Maire-adjoint
Santé	M. Rocher Maire adjoint
Autres	
Sports	Mme Dapremont DGA, M.Chappotteau
Clubs	ACBB M.Epars Président (2 entretiens)
	TCBB M.Joliot Directeur
Stade Marcel Bec, GPSO	M.Chamart DGA GPSO
	M.Bedu Direction des sports
Education Nationale	Mme Samarine, inspectrice chargée de la circonscription de Boulogne-Billancourt
	M.Aristide, principal du collège Jean Renoir, M.Angot coordonnateur EPS
	M.Autret, proviseur du lycée Simone Veil
	M.Benzemra, proviseur du lycée Etienne Jules Marey

RÉUNION AVEC M. LOUAP

JEUDI 11 MAI 2023 – GUIDE D'ENTRETIEN

INTRODUCTION : NOTRE ÉTUDE

Nous travaillons dans un groupe du CESEL qui a été chargé par le Maire de réfléchir sur le « *Développement des pratiques [physiques et] sportives et leur démocratisation, dans le cadre des Jeux Olympiques (JO) et des Jeux Paralympiques (JP)* ». Il s'agit de tirer parti de l'événement, de son retentissement médiatique, de l'ambiance dynamique et positive autour des images et des valeurs du sport, pour améliorer les offres de pratique, inciter et aider tous les Boulonnais à pratiquer davantage et durablement.

Tous les Boulonnais sont concernés, en identifiant des sous-ensembles ; jeunes, ados, adultes, séniors, femmes et hommes, handicapés et valides, quartiers sensibles ou défavorisés. Quelle pratique : sport pour tous, sport santé, sport plaisir, sport bien être.

Les axes de développement : pratique libre, autonome ou « accompagnée » (ex : accueil parcs le dimanche matin), pratique encadrée organisée en club. Pas le haut-niveau.

NOTRE MODE OPÉRATOIRE

Nous allons à la rencontre des Maires adjoints, qui peuvent exprimer les besoins ou demandes spécifiques d'une population dont ils sont référents, ou représenter les habitants d'un quartier (cf. liste des « Acteurs du projet », en annexe).

Rencontrer par ailleurs des opérateurs, comme la direction des sports, des associations et des clubs sportifs, pour savoir s'ils peuvent mieux répondre à ces demandes et rendre leurs activités plus accessibles.

Rencontrer enfin d'autres élus et services de la Ville, qui peuvent aider à communiquer, mettre à disposition des outils numériques facilitateurs, aider la mise en place des projets et déclencher l'envie de pratiquer.

SCHEMA GÉNÉRAL DES QUESTIONS À ABORDER

Le développement de la pratique sportive des Boulonnais a déjà fait l'objet d'études il y a quelques années.

. Que pensez-vous de l'opportunité de se reposer la question à l'occasion des JO et JP, pour la population des jeunes et des quartiers défavorisés ?

. En tant que Maire-adjoint, de quelle administration disposez-vous pour exercer votre mandat au service de ces populations ?

. La population des quartiers en difficulté (nombreux logements sociaux) est-elle plus éloignée de la pratique physique et sportive ? Pourquoi ?

- . Comment « amener le sport » dans ces quartiers ?
- . Qu'en est-il de la pratique physique et sportive des jeunes Boulonnais (en général) ?
- . Quels sont les bienfaits spécifiques de la pratique physique et sportive pour cette population ?
- . Y a-t-il une désaffection de la pratique physique et sportive chez les adolescents ?
- . Quelle est la collaboration entre la Ville et les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) ?
- . Comment amener les jeunes vers le sport ?
- . Pour les jeunes, en quoi consisterait la « démocratisation » de la pratique physique et sportive ?
- . Des actions ont-elles déjà été entreprises à B.B, et par qui, pour favoriser la pratique physique et sportive des jeunes et des quartiers défavorisés ? Comment les appréciez-vous ?
- . Que proposeriez de faire à nouveau, ou plus, ou mieux ?
- . Avez-vous des exemples d'actions, que vous jugez intéressantes pour le développement de la pratique physique et sportive, menées dans des villes voisines (GPSO ou Hauts-de-Seine, ou ailleurs) ?
- . Quelle ville vous paraît exemplaire pour son action en faveur de la pratique physique et sportive des jeunes et des quartiers défavorisés ?
- . Etes-vous en relation directe avec L'ACBB ? Avec d'autres clubs ?
- . Quels sont vos possibilités de communication avec les jeunes et les populations des quartiers défavorisés ?

LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME À BOULOGNE-BILLANCOURT DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Avis présenté par : Dominique ANBERRÉE, Luc BARBIER, Astrid BAYON, Véronique BEAUDET-FIESCHI, Clémence COCQUERET, Pascal CORNU-THÉNARD, Sandra LASRY, Sébastien LEROY, Jean-Jacques MERRET, Céline de NESLE, Jean-François PETIT-JEAN, Danielle QUEYROL, Anne ROUET, Léon SEBBAG, Marie-Françoise THIÉRY, Catherine THOMAS-BEDEL, Arnaud de VARINE-BOHAN

Rapporteure : Danielle QUEYROL

Rapporteure-adjointe : Clémence COCQUERET

Introduction

La saisine de notre groupe concerne le développement du tourisme dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques. Nos propositions doivent déterminer, comme l'annonce la lettre de saisine, « *les actions et partenariats que la Ville pourrait mettre en œuvre pour associer le plus grand nombre de Boulonnais à ces événements sans distinction sociale ou d'âge, optimiser le rayonnement et l'attractivité de Boulogne-Billancourt et limiter les externalités négatives sur notre territoire* ».

Sur le plan méthodologique, en plus des documents consultés dont la liste se trouve en annexe, nous avons rencontré : M. Bacchetta, conseiller municipal délégué chargé du tourisme, fêtes et cérémonies, M. de Bussy, conseiller municipal délégué chargé de la culture, M. Marquez, Maire-adjoint, chargé de l'espace public, de la propreté et du quartier n° 3, et Mme Durand, directrice générale adjointe chargée du pôle Vie de la cité et directrice de l'OTBB.

Avec nos propositions, notre ambition est de promouvoir l'attractivité touristique de Boulogne-Billancourt. Ces propositions apportent des solutions pragmatiques.

Le mot **tourisme** désigne le fait de se déplacer pour son plaisir hors de ses lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire, pour des raisons de plaisir, de vacances, de sport, d'affaires, etc.

Nous y ajouterons les visiteurs qui habitent dans les villes proches (Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, etc.)

Ainsi à Boulogne-Billancourt, pendant les Jeux olympiques et paralympiques, nous pourrions rencontrer en particulier ces principaux types de publics :

- Les touristes internationaux ;
- Les touristes nationaux ;
- Les touristes d'affaire ;
- Les salariés travaillant à Boulogne-Billancourt ;
- Les Boulonnais.

Développer le tourisme à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, c'est favoriser les liens entre la culture et le sport qui possèdent des valeurs communes. Depuis l'Antiquité, il est reconnu une interaction entre le corps et l'esprit.

Nos propositions organisées selon trois axes forts :

1 Promouvoir l'attractivité touristique de Boulogne-Billancourt :

1. Valoriser le patrimoine culturel et sportif de la ville

Proposition n° 1 : Participer aux Olympiades de la culture

Proposition n° 2 : Mettre en valeur les sportifs de Boulogne-Billancourt et les lieux sportifs dans lesquels de grandes compétitions ont eu lieu

Proposition n° 3 : Solliciter les ateliers de dessin, sculpture, photos sur le thème du sport et exposer leurs travaux

Proposition n° 4 : Solliciter les artistes de Boulogne-Billancourt pour la réalisation d'œuvres sur les Jeux olympiques et paralympiques et sur le lien sport/culture à exposer dans les galeries d'art.

Proposition n° 5 : Proposer un concours, dans toutes les écoles de la ville, de dessins sur le patrimoine bouloonnais et exposer les dessins gagnants en les intégrant par exemple dans les espaces verts et parcs de jeux.

Proposition n° 6 : Proposer un city pass des musées bouloonnais sous condition

Proposition n° 7 : Communiquer sur les expositions temporaires et les manifestations déjà programmées

2. Développer des parcours liant culture, sport et détente (certains peuvent être éphémères)

Proposition n° 8 : Proposer différents types de parcours avec quizz (et récompense à gagner à l'Office de tourisme) : parcours culturel, sportif, vert, culinaire, architectural, escape game

Proposition n° 9 : Proposer des « spots à selfie » ou « spots instagrammables » (matérialisés par une pastille collée sur un mur, un poteau ou au sol)

Proposition n° 10 : Avoir des QR Codes explicatifs sur l'histoire de Boulogne-Billancourt, le nom des rues et des quartiers

3. Créer des îlots de fraîcheur

Proposition n° 11 : Créer des îlots de fraîcheur au sein de la Ville, lieux de détente et de loisirs, permettant de se reposer, se restaurer, s'amuser

2 Élaborer un plan de communication :

1 Créer une identité visuelle de Boulogne-Billancourt :

Proposition n° 12 : Fixer en lettres géantes le nom de Boulogne-Billancourt selon le projet primé par le budget participatif

Proposition n° 13 : Dresser un totem aux entrées de la ville ainsi que sur la place Marcel Sembat avec le label « Terre de Jeux 2024 »

2 Avoir une communication « physique » :

Proposition n° 14 : Doter les hôtels d'outils de communication sur Boulogne-Billancourt

Proposition n° 15 : Mettre en place une communication en direction des commerces

Proposition n° 16 : Élever des oriflammes au sein de la ville

Proposition n° 17 : Proposer à l'OTBB d'aller « hors les murs »

Proposition n° 18 : Installer une signalétique spécifique pour les déficients visuels et une communication spécifique pour les déficients auditifs

3 Avoir une communication 2.0 (numérique)

Proposition n° 19 : Avoir une communication institutionnelle : application 92100, journal BBI, application dédiée aux Jeux olympiques et paralympiques

Proposition n° 20 : Réaliser des vidéos promotionnelles sur la ville de Boulogne-Billancourt pour les réseaux sociaux

Proposition n° 21 : Utiliser les réseaux sociaux et les influenceurs

Proposition n° 22 : Avoir une communication spécifique auprès des entreprises boulonnaises

3 Renforcer l'accessibilité pour tous en s'adaptant aux différents publics

1 Mettre au service de chacun de ces publics des aides humaines et des installations spécifiques

Proposition n° 23 : S'appuyer sur l'expertise des associations pour personnes handicapées, et pour seniors afin d'évaluer l'accessibilité à l'îlot de fraîcheur et ses différentes activités

Proposition n° 24 : Proposer une formation en langue (anglaise, des signes, etc.) aux agents en contact avec le public

2 Communiquer en temps réel avec les agents d'accueil municipaux et avec les agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Proposition n° 25 : Communiquer avec les agents en leur donnant les informations sur les événements afin qu'ils puissent orienter les touristes de façon adaptée à leur profil

1 PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

1 Valoriser le patrimoine culturel et sportif de la ville :

La Ville de Boulogne-Billancourt est riche d'un patrimoine historique industriel et architectural, d'un patrimoine contemporain avec le nouveau quartier du Trapèze et la transformation de l'île Seguin en espace dédié à la culture.

De même, Boulogne-Billancourt peut être fière de ses nombreuses associations sportives dont l'Athlétique Club de Boulogne-Billancourt (ACBB), le plus grand club omnisport de France, et de ses champions passés et présents.

Prenons pour exemples : Sarah-Léonie Cysique, championne olympique en judo par équipe et médaillée d'argent en judo individuel à Tokyo en 2021 ; Astrid Guyart, médaillée d'argent en escrime (fleuret) par équipe à Tokyo en 2021 ; Patrick Péra, double médaillé en patinage artistique en 1968 à Grenoble et 1972 à Sapporo ; Stéphane Tardieu, médaillé d'argent en handi-aviron à Londres en 2012 et de bronze en 2016 à Rio.

Proposition n° 1 : Participer aux Olympiades de la culture

Le CESEL est favorable à ce que la Ville s'associe aux Olympiades culturelles, dans l'objectif de faire se rencontrer les milieux sportifs et culturels, en partenariat notamment avec le Centre ludique de Boulogne-Billancourt (CLuBB), dédié à la culture et aux pratiques ludiques.

Si la Ville est labélisée « olympiade culturelle », elle bénéficiera de l'accompagnement du ministère de la culture (communication, subventions, etc.).

Proposition n° 2 : Mettre en valeur les sportifs de Boulogne-Billancourt et les lieux sportifs dans lesquels de grandes compétitions ont eu lieu

Afin de valoriser notre ville autour de ses qualités sportives, renforcer le sentiment d'appartenance et placer l'humain au centre de cet événement, le CESEL propose de disposer sur l'espace urbain (exemple : grilles des parcs et squares) des photos en grand format des sportifs bouloonnais associées à une biographie succincte et de leur palmarès ainsi que des informations sur le lieu où l'on peut pratiquer le sport de cet athlète au sein de la ville.

Ces portraits pourraient notamment être disposés autour du passage du marathon (qui seront visibles lors des prises de vue).

De la même façon, de grandes affiches pourraient être disposées devant les lieux sportifs de la ville, rappelant quelles compétitions y ont eu lieu et quels sportifs renommés y ont joué, ou bien quelle est l'histoire de ce lieu.

Le calendrier de mise en œuvre de la proposition se déroule avant, pendant et après les Jeux olympiques et paralympiques :

Avant les compétitions : installer les portraits et affiches

Pendant les compétitions : exposer les portraits et affiches

Après les compétitions : maintenir l'exposition visible plusieurs mois après la fin des Jeux olympiques et paralympiques

Proposition n°3 : Solliciter les ateliers de dessin, sculpture, photos sur le thème du sport et exposer leurs travaux

Inviter toutes les associations et écoles artistiques de la ville à travailler, dès la rentrée de septembre 2023, autour du thème du sport en vue des Jeux olympiques et paralympiques 2024 en leur proposant d'exposer leurs œuvres (possibilité de sélection des œuvres par le biais d'un concours à organiser) au sein de la mairie ou de l'espace Landowski durant la durée des Jeux olympiques et paralympiques.

Le calendrier de mise en œuvre de la proposition se déroule avant et pendant les Jeux olympiques et paralympiques :

Avant les compétitions : contacter les associations

Pendant les compétitions : exposer les œuvres

Proposition n° 4 : Solliciter les artistes de Boulogne-Billancourt pour la réalisation d'œuvres sur les Jeux olympiques et paralympiques et sur le lien sport/culture, à exposer dans les galeries d'art

A l'instar de la proposition précédente, proposer également directement aux artistes boulonnais de réaliser des œuvres autour du sport et plus particulièrement des Jeux olympiques et paralympiques 2024 avec la possibilité d'être exposé.

Le calendrier de mise en œuvre de la proposition se déroule avant et pendant les Jeux olympiques et paralympiques :

Avant les compétitions : contacter les artistes

Pendant les compétitions : exposer les œuvres

Proposition n° 5 : Proposer un concours, dans toutes les écoles de la ville, de dessins sur le patrimoine boulonnais et exposer les dessins gagnants en les intégrant par exemple dans les espaces verts et parcs de jeux

A l'aide de photos d'archives et de photos récentes, de promenades dans la ville, il serait intéressant que les enfants découvrent et fassent découvrir par des dessins la richesse du patrimoine de Boulogne-Billancourt, son histoire, son évolution, son originalité.

Le calendrier de mise en œuvre de la proposition se déroule avant et pendant les Jeux olympiques et paralympiques :

Avant les compétitions : contacter les écoles

Pendant les compétitions : exposer les œuvres

Proposition n°6 : Proposer un city pass des musées boulonnais sous condition

Proposer la gratuité ou le demi-tarif pour l'entrée dans les musées municipaux aux touristes ayant passé une nuit à Boulogne-Billancourt ou justifiant d'un ticket olympique ou paralympique.

Ce tarif préférentiel aura comme impact de motiver les touristes à fréquenter les musées municipaux et ainsi de les encourager à découvrir notre ville. S'ouvrant aux touristes, notre ville culturelle développera son image à travers le monde, les touristes représentant les principaux vecteurs de ce rayonnement international.

Précisons que par « nuit » le CESEL entend tout touriste ayant séjourné au moins une nuit à Boulogne-Billancourt par le biais d'un hôtel ou d'une location en meublé touristique type AirBnB.

Sur le plan économique, cet afflux de touristes permettra en parallèle d'augmenter la fréquentation de ces musées, désertés par les Boulonnais partis en vacances en cette période estivale.

Proposition n° 7 : Expositions temporaires et manifestations déjà programmées

Il est impératif de communiquer sur les expositions temporaires et les manifestations déjà programmées (cf. partie 2 du rapport)

Exemple : A partir de janvier 2024, il y aura une exposition sur les Beatles jusqu'au 22 septembre.

Elle a été proposée parce que le dernier album a été enregistré à Boulogne-Billancourt il y aura 60 ans. Le lieu de l'exposition sera au 4ème étage du musée des années 30.

Ainsi, durant l'année olympique, alors même que la France accueillera un public nombreux de touristes internationaux, la Ville de Boulogne-Billancourt proposera une exposition sur un groupe de rock connu mondialement. Cette exposition offrira une véritable adéquation entre l'afflux de touristes et la commémoration proposée pour ce groupe de musique.

2 Développer des parcours réunissant la culture, le sport et la détente

Les balades urbaines se développent. Elles permettent de regarder autrement le territoire sur lequel on se trouve et de se laisser surprendre par son environnement.

Le patrimoine de Boulogne-Billancourt, riche de son passé et de son présent, mérite d'être connu et reconnu.

Proposition n°8 : Proposer différents types de parcours, pour qu'il y en ait pour tous les goûts, pouvant être effectués avant, pendant et après les Jeux

Il peut être proposé différents parcours (représentant les cinq anneaux olympiques et les trois agitos paralympiques) dont l'objectif est de découvrir la ville et ses différents aspects :

Thèmes possibles :

- Parcours architectural ;

- Parcours « vert », passant par différents parcs et jardins ;
- Parcours culinaire passant par les marchés, les restaurants notés dans les guides gastronomiques (*Michelin, ou autres*), les commerces de bouche détenteurs du titre de « meilleur ouvrier de France » ;
- Parcours sportif en créant un circuit des médaillés boulonnais ;
- Parcours culturel avec photos d'œuvres d'art exposées au sein des musées boulonnais ;
- Parcours Escape game.

Certains parcours sont déjà répertoriés sur l'application CityGem.

Le parcours industriel sera prêt en septembre 2023 à l'occasion des Journées du Patrimoine.

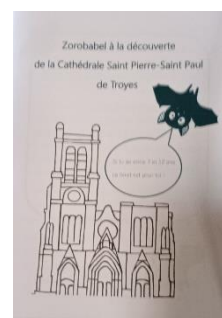
Pour accompagner le cheminement des touristes, la Ville ou l'Office de tourisme pourrait proposer un livret avec des questions quizz à chaque étape du parcours. Si toutes les réponses sont bonnes, une récompense pourrait être retirée à l'Office du tourisme, tel un badge de la couleur du circuit ou toute autre récompense au nom de Boulogne-Billancourt : marque-page, crayon, gomme ...



Celle du livret du jardin Albert Kahn

Couvertures de livrets pour enfants

Celle du livret de la cathédrale de Troyes



Et créer des plans de Boulogne-Billancourt spécifiques Jeux olympiques et paralympiques (sur papier et/ou numériques) comprenant ces circuits identifiés par les 5 couleurs olympiques. Le code couleur de chaque circuit serait repris sur les oriflammes, posters, affiches... présents sur ce circuit.

Proposition n° 9 : Proposer des « spots à selfie » ou « spots instagrammables »

Identifier un spot à selfie pour chaque parcours :

Pour cela, lancer et piloter un concours auprès des Boulonnais (avec une communication ciblée auprès des jeunes et des clubs photos boulonnais)

L'objectif du concours est de déterminer les meilleurs spots à selfie ou spots à photos instagrammables de Boulogne-Billancourt (exemples : la Seine musicale, la girafe du quartier du Trapèze, l'intérieur de la mairie, l'arbre des frères Martel...).

Ainsi, le CESEL propose d'inviter les boulonnais à se prendre en photo sur le spot qu'ils estiment le plus instagrammable de Boulogne-Billancourt.

Les meilleurs photos et spots seront ainsi sélectionnés par un jury.

Après les résultats du concours, chaque spot sera identifié par une pastille collée sur un mur, un poteau ou au sol. Par exemple : par un poteau avec une affiche imperméable présentant le selfie et le nom du gagnant.



DR



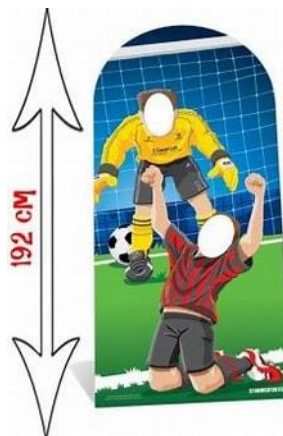
DR

Sur chacun de ces spots également figurera l'identité visuelle de la ville afin que soit bien assimilée à ce spot notre ville directement sur le cliché pris.

L'objectif est que le plus grand nombre de personnes se prennent en photo sur chaque spot et partagent ces clichés sur les réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Facebook...) offrant ainsi à la ville une meilleure visibilité, suscitant le bouche-à-oreille et des retombées dans les médias et attirant ainsi d'autres touristes.

Une fois les spots temporaires utilisés pendant une période assez longue, déterminer les points principaux de la ville et transformer les poteaux temporaires en structures pérennes (en pierre, en métal, etc...)

Pour ajouter une tonalité ludique, le CESEL propose également d'ajouter des décors passe-tête à côté de photos de sportifs boulonnais, au sein de la ville, sur le même principe de susciter la prise de clichés dans notre ville et leurs partages sur les réseaux sociaux afin d'étendre au maximum la visibilité de Boulogne-Billancourt et son attrait.



DR

Proposition n° 10 : QR Codes explicatifs sur l'histoire de Boulogne-Billancourt et le nom des rues

Le QR code est devenu l'outil indispensable en communication actuellement. Il permet avec peu de place d'accéder à un maximum d'informations. Le CESEL propose ainsi d'en répartir au sein de la ville le long des parcours, dans les lieux stratégiques, afin de donner efficacement et substantiellement des informations sur l'histoire de la ville mais aussi de traduire dans la langue native du touriste, agir comme un livre audio et par là même agir en tant que véritable guide touristique de Boulogne Billancourt.

3. Créer des îlots de fraîcheur dans la Ville

Proposition n° 11 : Créer des îlots de fraîcheur au sein de la Ville, lieux de détente et de loisirs permettant de se reposer, se restaurer, s’amuser

Il s’agit de l’une des 12 propositions retenues par les États Généraux de l’Espace Public (« Mise en place d’îlots de fraîcheur, BBI de mai 2023 page 20).

Les îlots de fraîcheur sont des lieux de halte ou de repos et source de rafraîchissement. Il est particulièrement adapté de créer ces îlots avant la période des Jeux olympiques et paralympiques.

Ces îlots de fraîcheur pourraient être prévus le long des parcours et près des installations sportives.

Des horaires « d’ouverture » pourraient être mis en place afin de permettre d’assurer la logistique (mise en place d’installations ...) et une présence humaine cadrée et précise.

Ces îlots de fraîcheur seraient des « refuges » mis en place à destination des touristes pour que ces derniers se reposent, se restaurent, s’amusent.

A cet effet chacun d’eux pourrait :

- Être un lieu de restauration avec des Food truck
- Avoir un point d’eau potable gratuit
- Bénéficier du WIFI gratuit ou éviter que ces îlots soient en zones blanches
- Être pourvu de jeux et/ou d’activités sportives
- Permettre de s’initier à certains sports avec la collaboration de bénévoles des clubs sportifs de Boulogne- Billancourt
- Avoir des toilettes (sèches car celles-ci ne nécessitent pas de raccordement d’eau)
- Être décoré d’affiches de musées ou de dessins
- Avoir des vélos fixes permettant de recharger son portable ou sa tablette (proposition issue du budget participatif 2022)
- Être pourvu de sièges et/ou transats /de parasols ou marabouts
- Avoir un affichage avec un panneau indiquant l’îlot, un QR code rappelant tout ce qui a été mis en place pour la période des Jeux olympiques et paralympiques et les activités à proximité

Certaines de ces structures peuvent devenir pérennes.

2 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

La communication de Boulogne-Billancourt durant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 est une priorité afin de permettre aux touristes de se repérer, de s'informer de manière aisée et pour qu'ils puissent partager leurs propres contenus grâce aux outils de communication qui auront été mis en place. Une communication type marketing viral sera également au bénéfice de la Ville, la faisant rayonner via les réseaux sociaux et cela, à travers le monde.

1 Créer une identité visuelle de Boulogne-Billancourt :

Proposition n° 12 : Mettre en place à différents endroits de la Ville la proposition issue du Budget participatif jeunesse 2022 de lettres géantes mobiles

BOULOGNE-BILLANCOURT

en lettres géantes mobiles

Ces lettres mobiles peuvent être positionnées en différents endroits de la Ville avec un habillage interchangeable selon les événements.

Ici exemple de Sorgues pour le Tour de France en 2021



DR

Proposition n° 13 : Dresser un totem aux entrées de la ville ainsi que sur la place Marcel Sembat avec le label « Terre de Jeux 2024 »



Aménagements spécifiques des points d'entrée de la ville – Thibaud Pillet-Will

2. Avoir une communication « physique »

Proposition n° 14 : Doter les hôtels d'outils de communication sur Boulogne-Billancourt

Distribuer le Guide Boulogne-Billancourt, Ville d'Art et d'Histoire, qui est un support particulièrement qualitatif et très informatif, dans tous les hôtels. Il sera mis en évidence près du comptoir d'accueil afin d'être consulté par les clients.

Distribuer des flyers dédiés à l'information et à la promotion d'événements survenant à Boulogne-Billancourt avec le calendrier correspondant :

Exemples : Exposition sur les Beatles

Gratuité ou demi-tarif dans les musées municipaux en présentant un justificatif de nuitée

Programmes des cinémas

Parcours à faire pour visiter la Ville, etc.

Proposition n° 15 : Mettre en place une communication en direction des commerces

Proposer aux magasins de décorer leur devanture aux couleurs des Jeux olympiques
Proposer aux bars, cafés, restaurants, hôtels d'installer un chevalet de trottoir avec « Bonjour » en plusieurs langues et en-tête de Boulogne-Billancourt, pour témoigner de leur hospitalité envers les touristes étrangers.



DR

Proposition n° 16 : Élever des oriflammes sur les lampadaires de la ville

Ces oriflammes pourraient avoir des portraits de sportifs bouloonnais, de photos des lieux culturels ou sportifs, donnant une belle image de Boulogne-Billancourt



Pascal Cornu-Thénard

Cette communication permettra de mettre en valeur les sportifs bouloonnais et de valoriser autant le sport que l'humain au cœur de notre ville. Le côté léger, aérien et dynamique de ces oriflammes qui flottent au vent apporte une communication qui sera impactante sans polluer pour autant l'espace urbain.

Proposition n° 17 : Proposer à l'Office de tourisme d'aller « hors murs »

Mettre en valeur les différents points d'information : l'Office de tourisme pourrait ainsi être représenté « hors ses murs » afin d'aller à la rencontre des touristes (en fan zone, sur les îlots de passage, aux sorties de métro).

Utiliser la placette devant l'Office de tourisme pour une plus grande visibilité de son existence et de sa situation



Proposition issue du rapport sur le mobilier urbain (CESEL – 2022)

Proposition n° 18 : Avoir une signalétique spécifique pour les déficients visuels et des interprètes en langue des signes sur les points d'information pour les déficients auditifs



3 Avoir une communication 2.0 (numérique)

Le CESEL recommande de démultiplier les canaux de communication et d'influence et ainsi de s'appuyer sur tous les supports et médias disponibles par différents biais :

Proposition n° 19 : Avoir une communication institutionnelle

Nous pouvons lister les différents supports : application 92100, revue mensuelle BBI, application dédiée Jeux olympiques et paralympiques avec une information sur les évènements (accès, horaires) en temps réel, plan interactif.

Proposition n° 20 : Réaliser des vidéos promotionnelles sur la ville de Boulogne-Billancourt

Réaliser un clip vidéo promotionnel sur la ville de Boulogne-Billancourt et le publier sur le site internet de la Ville et ses réseaux sociaux. Présenter une newsletter Jeux olympiques et paralympiques.

Proposition n° 21 : Utiliser les réseaux sociaux et les influenceurs

Proposer des concours, des chasses au trésor des escape games, jouer l'interactivité en espérant capter l'intérêt des influenceurs.

Les réseaux sociaux occupent une place centrale dans toute bonne stratégie de communication. Les images et vidéos sont très plébiscitées.

Dans l'optique de favoriser ce type de communication, il faudra tenir compte des éléments suivants :

- Installer le WIFI dans les lieux de forte fréquentation
- Prévoir des points de recharge pour smartphone (cf. proposition n°11)
- Exploiter la technologie des QR codes en les disposant au sol, sur des affiches, dans les hôtels, sur les abribus

Proposition n° 22 : Avoir une communication auprès des entreprises boulonnaises et de leurs salariés

Les personnes travaillant à Boulogne-Billancourt composent très largement la population présente au sein de la ville ; il s'agit en grande partie de personnes transitant par Boulogne-Billancourt et n'y restant pas le soir. Afin de favoriser leur présence en ville durant les Jeux olympiques et paralympiques, au-delà même de leurs horaires de travail, le CESEL recommande que la municipalité prévoie des outils tels que des brochures informatives à destination des salariés des entreprises.

Ces brochures comporteront le programme des évènements à Boulogne-Billancourt durant les Jeux olympiques et paralympiques ainsi que toutes les activités et parcours qu'il sera possible de faire. Il sera également distribué un flyer dédié à l'information sur l'exposition Beatles, sur la gratuité ou le demi-tarif pour les musées municipaux en présentant un justificatif de nuitée ou un ticket pour les Jeux olympiques et/ou paralympiques.

Distribuer également ces brochures et le guide touristique de l'OTBB aux acteurs des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie (cf. proposition n° 14).

Un QR code pourra renvoyer au site de la Ville.

3 RENFORCER L'ACCESSIBILITE POUR TOUS EN S'ADAPTANT AUX DIFFERENTS PUBLICS

L'attractivité touristique de Boulogne-Billancourt passe nécessairement par la prise en compte de publics différents et notamment :

Les personnes en situation de handicap physique, moteur, mental, cognitif, sensoriel (cécité et surdité)

Les enfants

Les séniors

Les touristes étrangers non francophones

1 Mettre au service de chacun de ces publics des aides humaines et des installations spécifiques

Proposition n° 23 : Mettre au service de chacun de ces publics des aides humaine et des installations spécifiques

S'appuyer sur des associations pour personnes handicapées qui pourraient aider à la mise en place de structures adaptées et spécifiques au plus près des besoins de ce public ; par exemple, un adhérent pourrait tester l'accessibilité à l'îlot de fraîcheur et vérifier ainsi qu'il réponde à toutes les exigences, que ce soit en matière d'accès, aux abords, qu'au niveau des activités proposées, ceci pour chaque handicap.

S'appuyer sur l'expertise des clubs seniors afin de s'assurer de répondre exactement et au mieux aux besoins de ce public.

Adhérer à la plateforme « Vivez Sport », lancée par le ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques et ADN Tourisme. La plateforme recense 20 000 offres d'activité physique et sportive à finalité touristique en France.



DR

Proposition 24 : Proposer une formation en langue (anglaise, des signes) aux agents en contact avec le public

Proposer aux agents municipaux en contact avec du public et aux salariés de l'OTBB une formation en langue (anglaise et /ou autre langue, langue des signes...) adaptée au besoin et personnalisée.

Promouvoir dans le cadre de la formation continue un stage d'anglais ou autre langue pour les personnels municipaux qui seraient intéressés (intérêt de disposer d'interlocuteurs multilingues).

2 Communiquer en temps réel avec les agents d'accueil municipaux et avec les agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

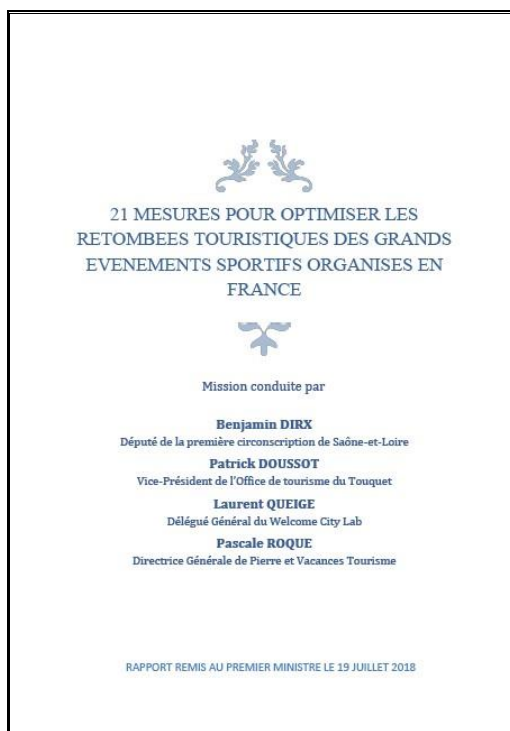
Proposition n° 25 : Communiquer en temps réel avec les agents d'accueil municipaux et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Ces agents sont très souvent sollicités, ils sont visibles dans le paysage urbain. Il est indispensable qu'ils aient les informations sur les événements à venir afin qu'ils puissent orienter les touristes de façon adaptée à leur profil.

L'inclusion de toutes et tous, sans distinction aucune, étant le maître mot de ces célébrations des Jeux olympiques et paralympiques à Boulogne Billancourt !

Annexes

- Rapport remis au Premier ministre le 19 juillet 2018 :
21 mesures pour optimiser les retombées touristiques des grands événements sportifs organisés en France



- Quels touristes et quelles pratiques touristiques pendant les Jeux Olympiques?
Les enseignements pour Paris 2024 tirés d'une enquête à Paris
(lien : <http://journals.openedition.org/viatourism/9069>)
- Expositions sur l'histoire de Boulogne-Billancourt
 - [Histoire des noms de rues](#)
 - [Parcours mémoriel Seconde Guerre mondiale](#)
 - [Boulogne-Billancourt en 1870-1871](#)
- [Les 10 principaux enjeux des JO 2024 | Institut Montaigne](#)
<https://www.institutmontaigne.org/expressions/les-10-principaux-enjeux-des-jo-2024>
- [Jeux Olympiques et tourisme : le duo gagnant ? \(sport-et-tourisme.fr\)](#)
<https://www.sport-et-tourisme.fr/destinations/jo-tourisme-le-duo-gagnant/>
- [Paris 2024 – Hospitality Packages](#)
https://hospitalitytravelpackages.paris2024.org/discover/fr?utm_source=TKT_Website_Open_FR&utm_medium=Package_Hospitalite&utm_campaign=P24_HP_TKT&utm_id=&utm_content=MKT_FR&language=fr

- [L'Olympiade Culturelle est lancée ! | Terre de Jeux 2024 \(paris2024.org\) :
https://terredejeux.paris2024.org/actualite/lolympiade-culturelle-est-lancee](https://terredejeux.paris2024.org/actualite/lolympiade-culturelle-est-lancee)
- JO Londres 2012 - Extraits de presse France info 06.08.2012

[JO 2012. Les Jeux ont un impact négatif sur le tourisme \(ouest-france.fr\)](http://ouest-france.fr)
[Londres récolte toujours les bénéfices des Jeux - Actualité Olympique \(olympics.com\)](http://olympics.com)
[JO : comment Londres a réussi à tirer profit des Jeux ... - Franceinfo](http://franceinfo.fr)

LES ENJEUX DES TRANSPORTS ET DE LA CIRCULATION À
BOULOGNE-BILLANCOURT DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Avis présenté par : Dominique ANBERRÉE, Albin ANGELI, Frédéric CAROFF, Florent CHABANEL, Thierry FOULT, Virgile HURARD, Mathilde LENCOU-BAREME, Alain LOUVIER, Joseph MANSOUR SALAMÉ, Marie MATONDO MFUMU, Philippe WEILER.

Rapporteure : Marie MATONDO MFUMU

Rapporteur adjoint : Thierry FOULT

Introduction

Dans le cadre de ses travaux, le groupe 4 chargé des enjeux des transports et de la circulation à Boulogne-Billancourt lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, s'est attelé à étudier quels pourraient être les impacts :

- Premièrement, des restrictions de circulation qui s'imposeront aux abords des sites de compétition et lors des épreuves du marathon qui traverseront la ville ;

- Deuxièmement, de l'affluence probable d'un grand nombre de cyclistes sur la ville les jours de compétition à la vue des initiatives prises par les organisateurs pour inciter les participants à privilégier le vélo comme mode de déplacement ;

- Troisièmement, des politiques plus avantageuses que mène habituellement la Ville comparé à Paris, qui pourraient en faire une ville-relai pour les participants se rendant aux festivités organisées dans la capitale.

Pour ce faire, au total le groupe s'est appuyé sur une quinzaine de sources dont le calendrier des épreuves, des articles de presse présentant quelques-unes des mesures prévues par la Ville de Paris et des acteurs tels que la RATP pour la période des Jeux, des extraits de bilans des Jeux de Londres, le dossier dressant la stratégie vélo spectateurs pour les Jeux olympiques et paralympiques 2024 du Comité organisateur des Jeux et le rapport 2019 du CESEL sur la mobilité (voir liste exhaustive en annexe).

En complément de cela, le groupe a par ailleurs échangé avec Mme Dapremont, directrice générale adjointe chargée du Sport, de la culture et de la communication de la Ville de Boulogne-Billancourt, M. Decléty directeur général adjoint chargé de l'espace public de la Ville de Boulogne-Billancourt et Mme Seiller directrice chargée des mobilités de GPSO. Le groupe est également allé observer les dispositifs mis en place à l'occasion du Tournoi de Roland Garros 2023 qui se tenait sur la période de la consultation.

En conclusion de toutes les informations collectées, le groupe a principalement retenu les éléments suivants :

- De nombreux points liés aux transports et à la circulation durant les Jeux ne sont pas encore définis au niveau des autorités compétentes (commandement par la préfecture de Paris et le Ministère de l'Intérieur) et les moyens d'actions de la Ville sur le sujet sont plutôt limités.
- Les Jeux olympiques de juillet-août 2024 et les Jeux paralympiques de septembre de la même année, engendreront nécessairement des conséquences importantes sur le fonctionnement normal de la ville sur une plage de temps longue, à savoir de plusieurs semaines, et que pour minimiser ces impacts négatifs, il est primordial de mettre en place une communication adaptée aux caractéristiques de cet événement exceptionnel qui doit permettre d'éviter un certain nombre de troubles potentiels liés à un manque d'information de la population et des visiteurs.
- Le gros des impacts sera concentré sur les abords de la D910 durant les épreuves du marathon, des deux sites de compétition de Roland Garros et du Parc des Princes et des deux sites de préparation des délégations des stades Jean Bouin et Pierre de Coubertin tout le long des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi qu'en amont pour la préparation des délégations qui viendront s'entraîner plusieurs semaines avant.

- Un afflux de 300 000 à 500 000 spectateurs et participants par jour est attendu en Ile-de-France pour toute la durée des Jeux.
- Un risque de désertification de la ville par les « publics non sportifs » doit être envisagé en contrepois de l'afflux de visiteurs.
- Une perturbation de la circulation spécifique est à prévoir la veille et le lendemain des épreuves du marathon dont le parcours coupe la ville en deux durant deux jours (samedi 10 et dimanche 11 août).
- Il est d'usage de penser des initiatives qui sont mises en place à l'occasion des Jeux, qui puissent être pérennisées au-delà si elles s'avèrent particulièrement bénéfiques au final.
- Une hausse du nombre de cyclistes circulant sur Boulogne-Billancourt est à prévoir, notamment aux abords de Roland Garros et du Parc des Princes les jours de compétition.
- En cas de défaillance ou de limite de capacité des lignes de métro, Ile-de-France Mobilités prévoit de mettre en place des bus.
- Les jeux vont être l'occasion pour certains acteurs d'expérimenter des mobilités innovantes comme le transport par taxis volants.

En termes de recommandations, le groupe a dès lors finalement arrêté 3 propositions majeures et 5 propositions plus secondaires, consistant à adapter/réorganiser certains des plans de circulation existants, faire évoluer certains des services déjà existants et développer des moyens de communication dédiés.

Liste des recommandations principales :

Recommandation n° 1 : Communication spécifique aux Jeux olympiques et paralympiques (appli mobile, com BBI, fléchage, affichage)

Recommandation n° 2 : Aménagement de parkings vélos supplémentaires provisoires ou longue durée

Recommandation n° 3 : Service de navette et parcours piétons spécial JO complémentaires ou substitutifs aux circuits des transports standards (SUBB, bus, métro...)

Listes des recommandations secondaires :

1. Réaliser des campagnes de sensibilisation/rappel des règles du code de la route pour une meilleure cohabitation des automobilistes, cyclistes, piétons.
2. Prévoir un plan de circulation pour faciliter le déplacement des délégations sur les sites d'entraînement des stades Jean Bouin et Pierre de Coubertin, qui s'y rendraient depuis Boulogne-Billancourt.
3. Délivrer des accès aux riverains des zones qui seront impactées par des restrictions de circulation. Un badge facilement reconnaissable par les personnes qui feront le filtrage. [Et communiquer dessus afin de rassurer sur le fait qu'il y aura la possibilité de passer pour des besoins urgents ou juste rentrer chez soi].
4. Mettre en place un point unique que l'on peut joindre pour demander un renseignement ou déclarer un incident ou une gêne liés aux jeux, pour toute la durée des festivités (numéro vert, chat, guichet/point info, adresse mail dédiée...). [Idéalement accessible depuis le site web et l'application mobile de la ville si digital et communiqué dans le BBI].

Recommandation n° 1 : Communication spécifique aux Jeux olympiques et paralympiques (appli mobile, com BBI, fléchage, affichage).

1. Introduction

Les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques de 2024 engendreront nécessairement des conséquences importantes sur le fonctionnement normal de la ville sur une large plage de temps, à savoir de plusieurs semaines.

Du 26 juillet 2024 (date de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques) au 8 septembre 2024 (date de clôture des Jeux paralympiques), la ville de Boulogne-Billancourt devra mener de nombreuses actions de communication spécifiques et ciblées pour aider les Boulonnais et les nombreux touristes.

Pour minimiser les impacts négatifs, il nous semble primordial de mettre en place une communication adaptée aux caractéristiques de cet événement exceptionnel. Il nous apparaît essentiel d'éviter un certain nombre de troubles potentiels liés à un manque d'information de la population et des visiteurs.

2. Recommandations

En liminaire, nous pensons que la Ville doit s'inspirer de ce qui a été fait à Londres lors des JO de 2012. La capitale britannique a proposé une communication massive à la population longtemps en amont pour informer les gens. Des messages enregistrés par le Premier Ministre Boris Johnson étaient diffusés dans les hauts parleurs des gares et stations de métro invitant la population à se préparer et à « préparer les Jeux » alors que les transports publics de Londres prévoyaient 1 million d'usagers en plus par jour lors des compétitions. En misant sur l'anticipation des esprits et la pédagogie, les pouvoirs publics ont souhaité préparer les citoyens en les conditionnant à l'avance à ce qui allait se passer dans les rues et les transports de la ville¹.

Selon les informations qui nous ont été communiquées par les services municipaux et ceux de GPSO, la Ville de Paris a décidé de mener le même type de communication à partir du premier trimestre 2024. La Ville de Boulogne-Billancourt a donc tout intérêt, elle aussi à miser sur la pédagogie.

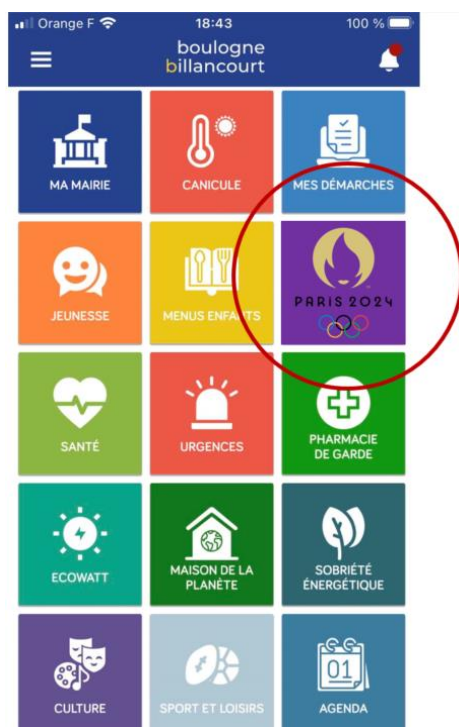
Nos recommandations se concentrent en premier sur le partage d'information au grand public. Nous proposons :

¹ In Journal du dimanche, "Défi olympique pour les transports de Londres", Amadine ALEXANDRE, publié le 8 juillet 2012, accès ici : <https://www.lejdd.fr/Sport/JO-de-Londres-le-probleme-des-transport-527199-3127016>

2.1. Intégrer les informations JO dans l'application mobile et le site internet de la ville :

L'application mobile de la ville, 92100, regroupe toutes les informations sur comment "bien vivre" à Boulogne-Billancourt.

Nous recommandons d'ajouter une rubrique « JO 2024 » à la mosaïque d'accueil de l'application.



Cette rubrique pourrait présenter :

- Les événements programmés sous forme de liste jour par jour à Boulogne-Billancourt, ainsi que les éléments d'information liés à ces événements (lieu, horaires, recommandations de transport, adresse des parkings vélo...)
- Une carte de la ville indiquant :
 - Les zones prévues très impactées, impactées ou peu impactées avec un code couleur associé rouge, orange, vert ;
 - Les indications des rues barrées, avec changement de sens de circulation, piétonnisée etc... avec une couleur dédiée et les informations associées de type « Rue interdite à la circulation du XX au XX juillet 2024 » et le numéro de téléphone à appeler pour les résidents impactés ;
 - Les emplacements dédiés au stationnement avec le nombre de places.

Cela s'applique également au site Internet de la Ville. La Ville pourra également mettre en avant les informations importantes sur ses réseaux sociaux (page Ville et pages Quartiers sur Facebook, compte Instagram), ainsi que l'Office du tourisme de Boulogne-Billancourt. Nous proposons également que la Ville partage sur ces réseaux le code de la route des mobilités douces.

Le lancement d'un numéro vert spécial JO Paris 2024 pourrait être une bonne solution afin de renseigner au mieux les administrés.

2.2. Communiquer en avance via le BBI :

Le BBI est un important vecteur de communication dans la ville. Il présente l'avantage d'être en format papier et donc de pouvoir toucher également les personnes pour lesquelles l'accès au numérique n'est pas une pratique courante voir possible.

Nous recommandons de dédier plusieurs numéros du BBI pour annoncer que les informations liées aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 y seront relayées en temps voulu. Dans les numéros suivants, y faire paraître les informations identiques à celles développées ci-avant pour l'application mobile. Il est important que la BBI se mette rapidement aux couleurs des Jeux et y consacre un grand nombre d'articles afin de préparer les esprits. Un calendrier des perturbations, une carte des événements et la liste des numéros essentiels devront y figurer car tous les Boulonnais ne sont pas à l'aise avec le numérique.

Comme les Jeux de Paris misent sur le déplacement à vélo, nous jugeons indispensable que le BBI publie ou republie les règles du code de la route des mobilités douces. Ces campagnes de communication et d'information sont prévues par GPSO (notamment via le plan vélo) et devront être reprises dans le BBI, et pourquoi pas, sur les panneaux d'affichage de la ville.

Enfin, les services municipaux devront maintenir leurs canaux spéciaux de communication pour les personnes handicapées et adapter les fréquences d'information au rythme soutenu des Jeux.

2.3. Penser à un fléchage physique :

Pour permettre de couvrir l'ensemble de la population ainsi que les visiteurs (pas nécessairement francophones) qui ne pourront pas s'informer de façon naturelle via l'application de la ville et le BBI, nous recommandons d'étudier et de mettre en œuvre une campagne de communication physique temporaire au niveau des secteurs qui seront le plus impactés (limites de Paris, entrées de ville, sorties des bouches de métro...).

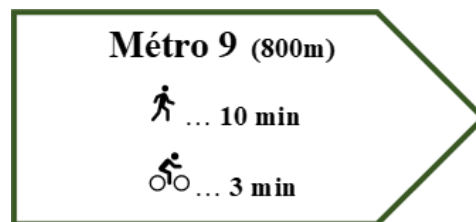
Les indications pourront prendre la forme de panneaux, pancartes, banderoles et devront être compréhensibles de tous (en langue française mais également en anglais).

Ces dispositifs de communication devront être pensés et implantés pour orienter les personnes sur les itinéraires étudiés :

- Itinéraires sélectionnés pour rejoindre les évènements :
 - « Vers Parc des Princes »
 - « Parking vélo Parc des Princes »
 - « Vers Roland Garros »
 - « Parking vélo Roland Garros »
 - « Vers métro ligne 9 »
 - « Vers métro ligne 10 »
 - « Vers les arrêts du SUBB »
 - « Vers les éventuelles navettes mises en place par la Ville »
 - « Vers l'office de tourisme »
 - « Vers le commissariat de Police »
 - etc

- Itinéraires d'évitement :
 - « Déviation »
 - « Rue barrée à 300 mètres »
 - « A 200 mètres : voie barrée, interdite aux véhicules à moteur »
 - « Vers périphérique »
 - « Vers quais »
 - etc

Ces affiches peuvent également comprendre le temps d'un parcours par mode de transport.



Nous recommandons également que les supports soient édités sous format inaltérable et placés hors de portée physique de personnes mal intentionnées.

Aussi, nous pensons que la Ville aurait intérêt à imprimer des plans détaillés de la ville avec les principaux axes de circulation et de transports ainsi que les réseaux de métro et bus. Ils pourraient être distribués aux entrées de la ville pour faciliter l'orientation des visiteurs. Une équipe de bénévoles supplémentaires aux équipes officielles pour orienter, guider les personnes les jours de compétition pourrait être mise en place, notamment en mobilisant les jeunes boulonnais via les associations de quartier.

Il est également possible d'utiliser les affichages dynamiques de la ville pour inciter les Boulonnais à prendre le vélo ou à marcher comme cela s'est fait à Nantes (voir photo)



DR

2.4. Informer les locaux et orienter les visiteurs avec des bénévoles de la ville

Nous recommandons que la Ville fasse appel à des bénévoles (présents dans les rues, à l'office de tourisme, à l'entrée des métros, ...) pour informer les locaux sur les chemins à prendre, lieux, présence de commerce en cas de rues fermées ou d'évènements prévus.

Recommandation n°2 : Aménagement de parkings vélos supplémentaires provisoires ou longue durée

1. Introduction

Les événements sportifs attirent souvent beaucoup de monde, et les parkings à vélo existants peuvent devenir rapidement saturés. Pour répondre à cette demande, il peut être utile d'organiser le stationnement afin que celui-ci ne devienne sauvage et d'orienter les flux pour éviter la saturation. Nous proposons d'installer des parkings à vélo temporaires ou pérennes autour des sites des JO sur Boulogne-Billancourt.

Les autorités locales et les organisateurs d'évènements peuvent utiliser des campagnes de communication pour inciter les habitants à faire du vélo jusqu'aux sites de compétition ou aux stations de métro les plus proches, en mettant en avant les avantages environnementaux et sanitaires de ce mode de transport.



Carte du réseau « Les Jeux à Vélo » prévu par les organisateurs. (crédit photo : DR)



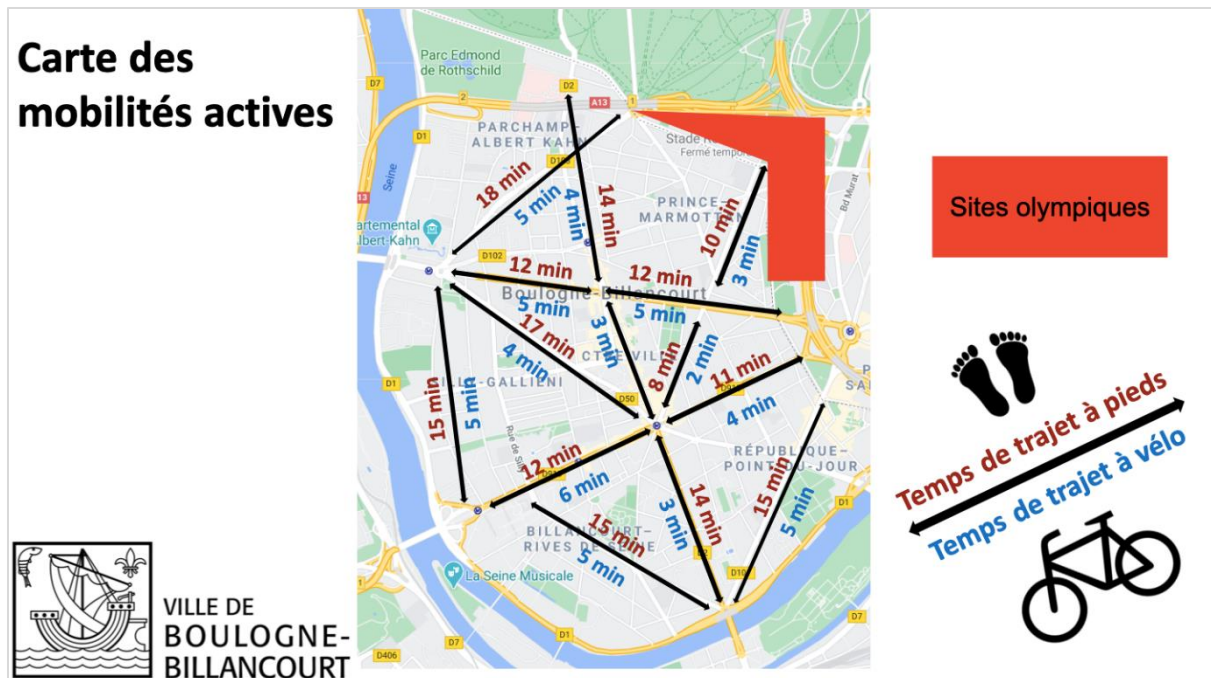
Exemple de parkings vélos mis en place à l'occasion du tournoi de Roland-Garros 2023. (crédit photo : DR)

2. Recommandations

2.1. Étapes clés à suivre :

- Identifier les emplacements et le besoin : repérer les zones à proximité des sites sportifs qui pourraient accueillir des parkings à vélo temporaires. Ces endroits doivent être facilement accessibles et visibles pour les participants. Chiffrer le besoin en nombre de places.
- Obtenir l'autorisation : contacter les autorités locales pour obtenir l'autorisation d'installer ces parkings à vélo provisoires. Les permis et les autorisations nécessaires doivent être obtenus à l'avance pour éviter toute confusion ou violation de la réglementation.
- Équiper les parkings : disposer les équipements nécessaires pour les parkings à vélos, comme des supports pour les vélos et des panneaux de signalisation pour indiquer clairement les emplacements et les règles de stationnement.

- Informer le public : informer les participants de l'existence des parkings à vélo provisoires. Faites la promotion de ces parkings sur les réseaux sociaux, dans la presse locale, ou dans les différents points de rassemblement. Il est nécessaire de jalonner les itinéraires avec un fléchage visible.
- Gérer les parkings : prévoir du personnel pour gérer les parkings à vélo et aider les participants à trouver leur chemin mais aussi dissuader les voleurs.



Carte des mobilités actives dans la ville de Boulogne-Billancourt par rapport aux sites de compétition. (crédit photo : DR)

En planifiant et en organisant les parkings à vélo provisoires autour des événements sportifs, cela contribue à encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport alternatif. Cela peut également contribuer à promouvoir un mode de vie sain et actif.

2.2. Les solutions temporaires

- **Wheelskeep**, des parcs à vélos surveillés et mobiles proposés lors de grands événements sportifs ou festivals. Ce sont donc des parcs surveillés par des gardiens.
 - Ces « keepers », des étudiants auto-entrepreneurs la plupart du temps, personnes en réinsertions..., (payés entre 12 et 18 euros nets de l'heure) sont chargés de garder les vélos et les accessoires confiés par le public. « Lorsque l'on met un humain, le comportement des gens est différent ». ²
 - La plupart du temps, le coût du stationnement est supporté par les institutions, les collectivités ou les sociétés qui font appel à Wheelskeep. « Il est important de rendre les choses gratuites ou le moins cher possible pour les usagers du vélo ». ³

² Citation : <https://www.20minutes.fr/societe/2642975-20191103-lyon-cree-propose-parcs-velos-mobiles-surveilles-toute-france>

³ idem

o Les quelques fois où les cyclistes ont dû payer, le tarif, progressif, ne dépassait pas les 4 euros pour une journée de gardiennage.

- **Altinnova** : Fournisseur de parkings vélos temporaires faciles à installer

Ces parkings permettent de bien accrocher son vélo avec un antivol en U et donc d'éviter le vol de vélos. C'est la solution la moins chère.

- **Sharelock** : les cadenas connectés **Sharelock** sur les potelets que l'on trouve sur les trottoirs sont un moyen d'augmenter la capacité de stationnement temporaire dans un quartier.
 - o Cadenas solide, remboursement assurance en cas de vol (jusqu'à 200€), stationnement réservable, alarme en cas de tentative de vol...
 - o Attention, 200€ d'assurance n'est pas suffisant pour un vélo électrique.
 - o Certains usagers ne comprennent pas le principe et accrochent leur antivol sur un sharelock.



Photos des parkings vélos temporaires de Roland Garros (crédit photo : DR)

2.3. Les solutions pérennes



Photo des places de stationnement pour vélos déjà mises en place à Boulogne-Billancourt en application de la loi LOM (crédit photo : DR)

Contexte : La loi LOM oblige les municipalités à supprimer les emplacements de stationnement en amont des passages piétons d'ici 2026. Prioriser les emplacements à transformer en parking vélo, à proximité des sites de compétition des J.O. 2024 serait un bon moyen d'anticiper sur les travaux à venir qu'il sera nécessaire de réaliser de toute façon.

Il est important d'installer des parkings à vélos sûrs pour encourager davantage de personnes à adopter des modes de transport éco-responsables pour se rendre aux sites de compétition ou à la station de métro la plus proche. Les parkings à vélos peuvent également contribuer à réduire la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre.

L'installation de parkings à vélos doit être planifiée en tenant compte de la disponibilité de l'espace, de la proximité des accès à l'évènement, des exigences de sécurité et de la demande spécifique des utilisateurs potentiels. Les parkings à vélos doivent être bien éclairés, protégés contre le vol et équipés de supports à vélos de haute qualité. Il convient également d'informer les cyclistes des emplacements des parkings à vélos et de les encourager à les utiliser. La création de parkings à vélos complémentaires est un investissement judicieux qui peut aider à créer des villes plus durables et à favoriser la mobilité active pour tous.

- **Sharelock** : Si elle s'avère concluante, cette solution proposée à titre temporaire au paragraphe précédent, pourrait être pérennisée. Sachant que c'est une démarche déjà engagée par la Mairie par ailleurs dans la ville.

- **Arceaux vélo GPSO** : Les arceaux vélos GPSO sont rapidement utilisés par la population et le plus souvent pleins au bout d'un an ce qui montre le besoin dans les quartiers résidentiels ou dans les rues commerçantes.
- **Box vélo sécurisé** : Il en existe de multiples formes et couleurs. Ceux mis en place par la mairie de Paris ne sont pas les plus qualitatifs visuellement, il vaut mieux un autre format qui ne défigure pas le quartier.

Recommandation n° 3 : Service de navette et parcours piétons spécial JO complémentaires ou substitutifs aux circuits des transports standards (SUBB, bus, métro...)

1. Introduction

Nous savons que la ville de Boulogne-Billancourt dispose habituellement, depuis de nombreuses années, de deux circuits/boucles de bus gratuits : les SUBB Nord et Sud.

Ces deux boucles (en sens unique) irriguent de manière quasi-exhaustive les rues et quartiers les plus excentrés de la Ville, et remplissent assez bien l'espace entre les lignes RATP de métro et bus...elles ont été conçues dans cet esprit, au moins en partie.

Ces minibus rendent de grands services aux personnes âgées, aux enfants dont les écoles sont un peu loin, aux usagers des marchés, etc... et fonctionnent aussi en août.

Pendant cette période très exceptionnelle des Jeux olympiques et paralympiques 2024, le besoin essentiel de navettes locales devrait surtout concerner le transfert des spectateurs vers les sites sportifs d'épreuves ou d'entraînement (Parc des Princes-Jean Bouin, Roland Garros, Coubertin...) depuis les 5 stations de métro boulonnaises (Boulogne Jean Jaurès et Boulogne Pont-de-Saint-Cloud sur la 10, Marcel Sembat, Billancourt et Pont de Sèvres pour la 9).

Mais il ne faut pas oublier que beaucoup de spectateurs viendront de Paris et des banlieues ou villes opposées (est, nord, sud-est) par les stations parisiennes des Portes de Saint-Cloud et Auteuil.

Par contre, il est probable que les Ponts d'Issy et de Billancourt, où passent de nombreuses lignes d'autobus (et proches de stations de RER) seraient aussi à desservir.

En résumé, Boulogne-Billancourt sera traversée par les spectateurs habitant les banlieues ouest à sud (voire nord-ouest).

Sur ce point nous avons orienté notre réflexion sur des mesures d'adaptation des navettes SUBB nord et sud existantes pendant les Jeux olympiques et paralympiques, en proposant d'une part de nouvelles boucles de passage et d'autre part une desserte plus rapide.

2. Recommandations majeures

2.1. Nouvelles boucles de navettes

Il est évident que les boucles actuelles sud et nord ne conviennent pas à de tels transferts exceptionnels. On peut alors imaginer plusieurs options :

- Supprimer les boucles actuelles et les remplacer par un circuit unique.
- Modifier, en les simplifiant, les deux boucles actuelles.

Une telle décision suppose que l'on tienne compte de la fréquentation usuelle des navettes au mois d'août et qu'on évalue le flux de passagers prévisible pour s'assurer que la capacité des navettes habituelles convient (ou modifier leur nombre).

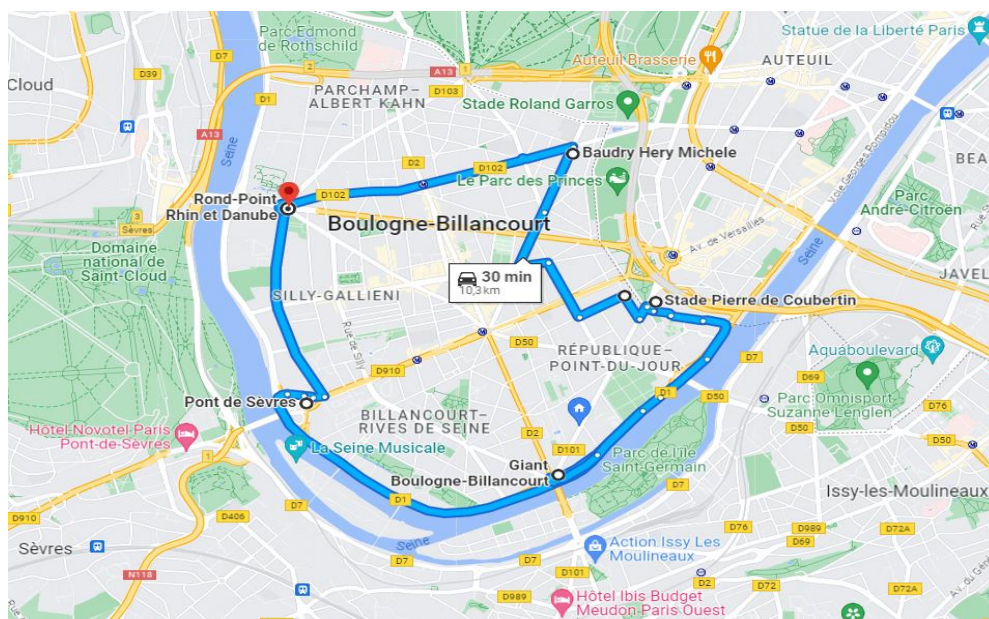
2.2. Desserte plus rapide

Il est certainement nécessaire de réaliser une desserte plus rapide, avec moins de haltes, et peut-être même en double sens. Une idée (parmi d'autres) serait une navette circulaire enchaînant les ponts (Rhin et Danube, Sèvres, Billancourt, Issy) et les stades (Coubertin, Parc des Princes, Roland Garros). Il s'agirait alors d'un parcours de 10,3 km d'une durée de 30 minutes, évitant les stations des lignes de métro 9 et 10, en particulier Marcel Sembat. D'autre part, il faudrait que ces navettes soient considérées comme prioritaires en cas de restriction de certains axes.

Pour les jours de marathon, on pourrait éventuellement couper le cercle en deux demi-cercles pour ne pas traverser le trajet marathonien.

Il serait logique que ces navettes restent gratuites pendant les Jeux olympiques.

Enfin, dans le cas où cette desserte s'étendrait à des stations RER situées à Meudon, Issy, Sèvres ou Vanves (mais proches des limites de Boulogne-Billancourt), il faudra se coordonner avec ces villes voisines si la question relève de GPSO.

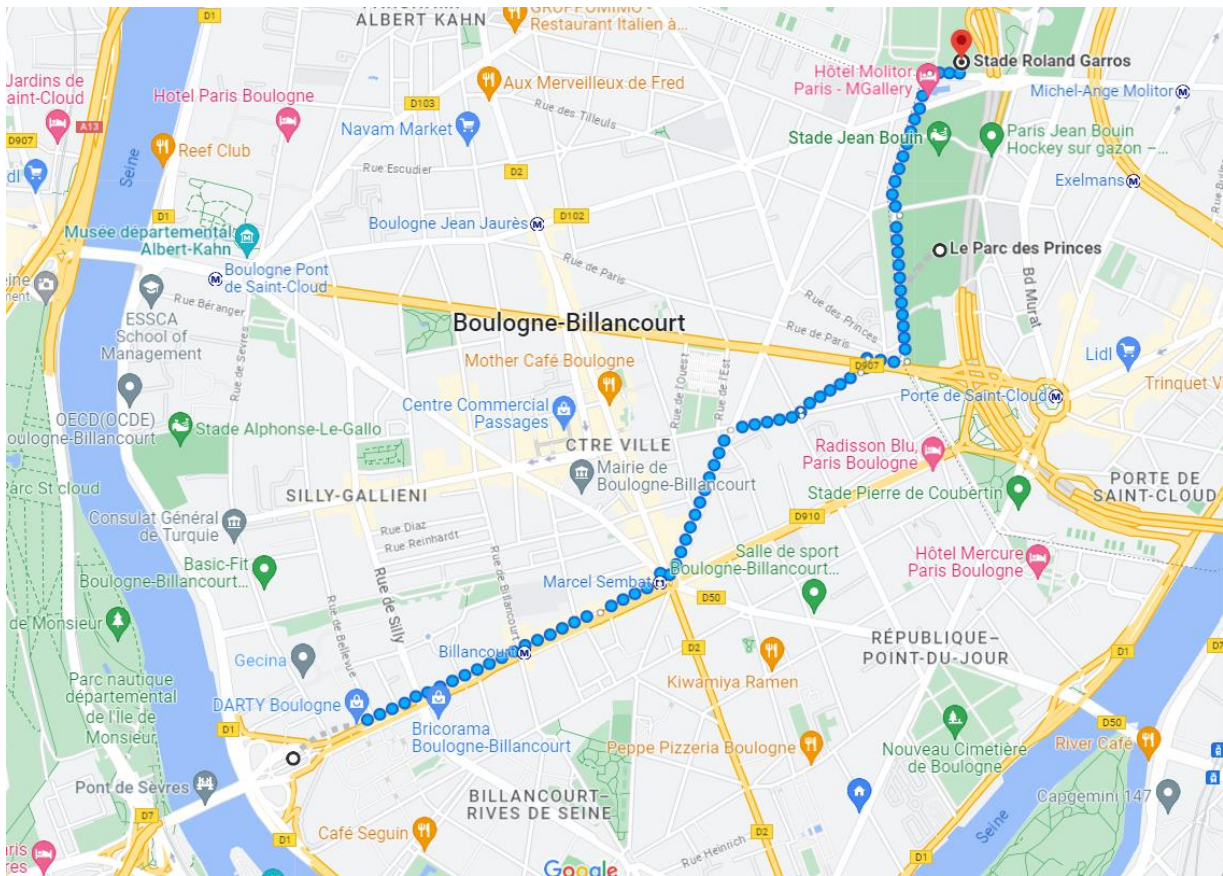


Suggestion de circuit pour la navette des JO de Boulogne-Billancourt (crédit : DR)

2.3. Parcours piétons spécial JO

Mise en place d'un « circuit » piéton parallèle aux circuits vélos, pour améliorer la sécurité et réduire la congestion à l'approche des sites des personnes souhaitant se rendre à pied aux sites de compétitions (Bouloonnais ou visiteurs provenant des environs). Dans l'idée d'une « promenade des JO », et qui pourrait demeurer même après les Jeux en souvenir.

Le circuit suggéré est celui d'un trajet reliant le métro Pont de Sèvres au site de Roland Garros en passant par le Parc des Princes. Il s'agirait alors d'un parcours de 2,7 km d'une durée de 35 minutes qui privilégierait les grands axes (D910, avenue Victor Hugo, ...) pour assurer de conserver assez d'espace afin de cohabiter avec les autres mobilités sans mettre en danger les piétons.



Suggestion de circuit de la « Promenade des JO » de Boulogne-Billancourt (crédit : DR)

3. Et pour aller plus loin... (recommandations secondaires)

Dans le cadre de ses débats, le groupe a évoqué d'autres propositions jugées non majeures mais qu'il a tout de même souhaité joindre au présent rapport.

Ces propositions étaient de :

1. Réaliser des campagnes de sensibilisation/rappel des règles du code de la route pour une meilleure cohabitation des automobilistes, cyclistes, piétons.
2. Prévoir un plan de circulation pour faciliter le déplacement des délégations sur les sites d'entraînement des stades Jean Bouin et Pierre de Coubertin.
3. Délivrer des accès aux riverains des zones qui seront impactées par des restrictions de circulation. Un badge facilement reconnaissable par les personnes qui feront le filtrage. [Et communiquer dessus afin de rassurer sur le fait qu'il y aura la possibilité de passer pour des besoins urgents ou juste rentrer chez soi].
4. Mettre en place un point unique que l'on peut joindre pour demander un renseignement ou déclarer un incident ou une gêne liés aux jeux, pour toute la durée des festivités (numéro vert, chat, guichet/point info, adresse mail dédiée...). [Idéalement accessible depuis le site web et l'application mobile de la ville si digital et communiqué dans le BBI].

4. Références

- Calendrier des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques 2024
- Synthèse de bilans des JO de Londres », extraits presse Journal l'Equipe et France TV Infos
- Article « Handicap : l'espoir de JO inclusifs », Le Monde, 1^{er} mars 2023
- Article « Nous avons testé les futures navettes qui navigueront sur la Seine », Le Parisien, 2 mars 2023
- Article « À vos marques, prêts, partez ! Les JOs, un bon filon pour finir sur le podium des destinations touristiques ? », Interfacetourisme.fr ([lien](#))
- Article « Pendant les Jeux olympiques, il faudra anticiper ses déplacements », Le Grand Parisien, 12 mars 2023
- Article « JO de Paris : l'immense défi des transports », Le Monde, 14 mars 2023
- Dossier Stratégie vélo spectateurs pour les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, Paris 2024-Département Mobilité
- Flyer sécurité routière « Circuler à vélo, roulez en toute sécurité » de GPSO
- Note « Les enjeux et objectifs de mobilité pour des grands évènements », Eng. Stefano Manelli - Directeur Citec Ingénieurs Conseils
- Article « Paris 2024 : un accélérateur d'innovations », Le Parisien, 13 mai 2023
- Article « Paris 2024 : que restera-t-il des aménagements ? », Le Parisien, 13 mai 2023
- Article « Lyon : Il crée et propose des parcs à vélos mobiles et surveillés dans toute la France », 20 minutes, 13 novembre 2019
- Article « Le problème de la saturation de la ligne 9 loin d'être réglé », Le Parisien, 15 juin 2023

- Rapport « Comment apaiser le partage de l'espace public et promouvoir la mobilité partagée ? », CESEL de Boulogne-Billancourt, 11 décembre 2019
- Communication sécurité routière, film SAS Vélo Rouen

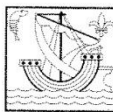
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Avis présenté par : César ALO, Jacqueline AMETTLER-DOUGIER, Sabah BIBOUDA, Josseline BRUCHET, Claude ELIASZEWICZ, Virgile HURARD, Isabelle PAVLOVIC, Françoise POUDRET, Léon SEBBAG, Cyrielle VERNAT-BAUWENS, Cyrille VIGORIE, Thomas WAITZENEGGER

Rapporteur : César ALO

Rapporteure-adjointe : Jacqueline AMETTLER-DOUGIER

SAISINE COMPLÉMENTAIRE POUR LE GROUPE DE TRAVAIL « SÉCURITÉ »



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLAN COURT

LE PRESIDENT DELEGUE DU CESEL

Le **21 AVR. 2023**

Cher Monsieur,

Les dispositifs de sécurité dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 sont actuellement en cours d'élaboration par les institutions compétentes (préfecture de police, préfecture des Hauts-de-Seine, COJO) et en lien avec la Ville de Boulogne-Billancourt. Il apparaît que les mesures nécessaires seront adoptées après la publication du rapport de votre groupe de travail.

Ainsi, compte-tenu de ce calendrier, il serait opportun d'ajuster le cadre de réflexion de la thématique pour laquelle vous êtes rapporteur. Cette redéfinition doit avoir comme objectifs de proposer des recommandations qui permettront à la Ville de sécuriser les accès aux compétitions, limiter les nuisances des dispositifs de sécurité pour la population, les touristes et les activités économiques et de proposer des ressources que la Ville pourrait mobiliser à cette occasion.

Pour mener à bien votre réflexion, je vous propose de réaliser une étude comparative des grands événements internationaux comme les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo et de Londres, la Coupe du Monde de football de 2016, le marathon de Paris, et des événements sportifs récurrents à proximité de Boulogne-Billancourt comme les Internationaux de Roland Garros, les compétitions sportives organisées au Parc des Princes ou encore l'arrivée du Tour de France à Paris.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Guy SORMAN

Monsieur César ALO
Rapporteur

Liste des recommandations :

Recommandation n° 1 : Communication de la Ville à destination des Boulonnais : annoncer le parcours vers les sites olympiques, information sur les travaux, rappel des axes fermés.

Recommandation n° 2 : Sonder les Boulonnais, notamment pour avoir une estimation de leur présence au cours de l'été 2024, du nombre de logement proposés en hébergement touristique, leur intention de participer à ces Jeux olympiques

Recommandation n° 3 : Création d'une carte de localisation sanitaire

Recommandation n° 4 : Améliorer la vidéo surveillance de la Ville

Recommandation n° 5 : Fermer des équipements et établissements municipaux afin de redéployer des agents

Recommandation n° 6 : Mettre en place un tarif différencié pour le stationnement entre résidents et visiteurs.

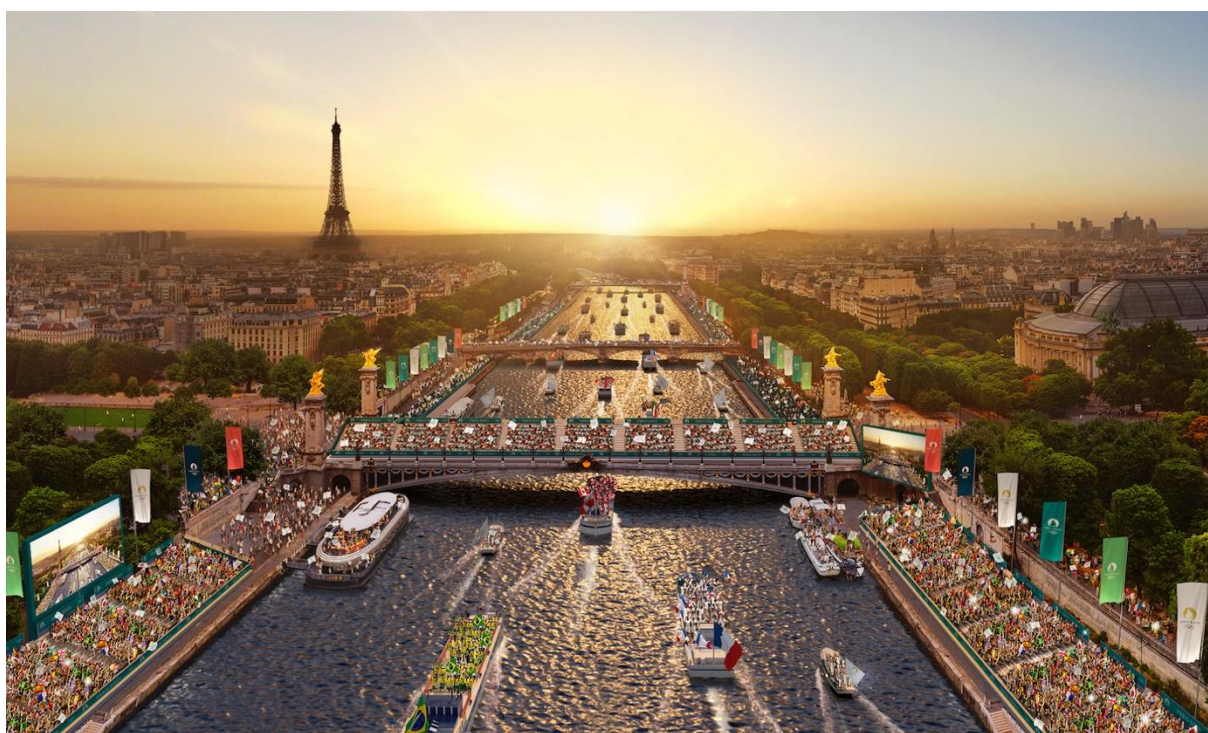
Recommandation n° 7 : Proposer des laissez-passer pour les riverains des sites olympiques

Recommandation n° 8 : Lutter contre les incivilités

I. État des lieux

Par un courrier du 21 avril 2023, la saisine sur les questions de la sécurité a été étendue afin de « *proposer des recommandations qui permettront à la Ville de sécuriser les accès aux compétitions, limiter les nuisances des dispositifs de sécurité pour la population, les touristes et les activités économiques et de proposer des ressources que la Ville pourrait mobiliser à cette occasion.* » Pour cela, un comparatif avec les précédents Jeux olympiques semble pertinent.

La cérémonie d'ouverture se déroulera sur la Seine le 26 juillet. Les 10 500 athlètes défilent sur 160 bateaux, embarqués pour 6 km, du pont d'Austerlitz jusqu'au pont d'Iéna, pour une croisière d'environ trois heures et demi. Quasiment tous les ponts de Paris seront fermés. 600 000 spectateurs assisteront à cette cérémonie. Plus de 10 millions de visiteurs sont attendus pendant cette période de 45 jours.



Crédit : <https://www.paris2024.org/fr/ceremonie-paralympique/>

Ceci, représente un défi colossal pour la sécurité publique et les transports publics.

A. Les épreuves traversant la ville de Boulogne-Billancourt

Boulogne-Billancourt n'accueille aucun des sites officiels où se dérouleront la compétition et ne fait pas partie du village olympique. Cependant, notre ville sera traversée par les épreuves du marathon le week-end du 10 et 11 août 2024, qui emprunteront la D910, correspondant à l'avenue Edouard Vaillant et l'avenue du Général Leclerc. Le tracé de cette compétition coupera la ville en 2, rendant tout passage entre le sud et le nord de la ville impossible durant ce week-end. Tout le parcours sera entièrement barricadé.



Crédit : <https://medias.paris2024.org>



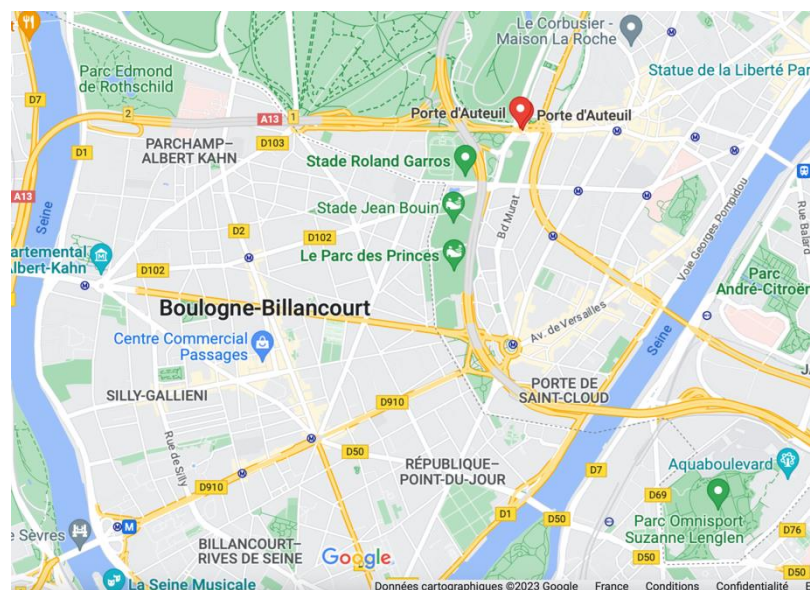
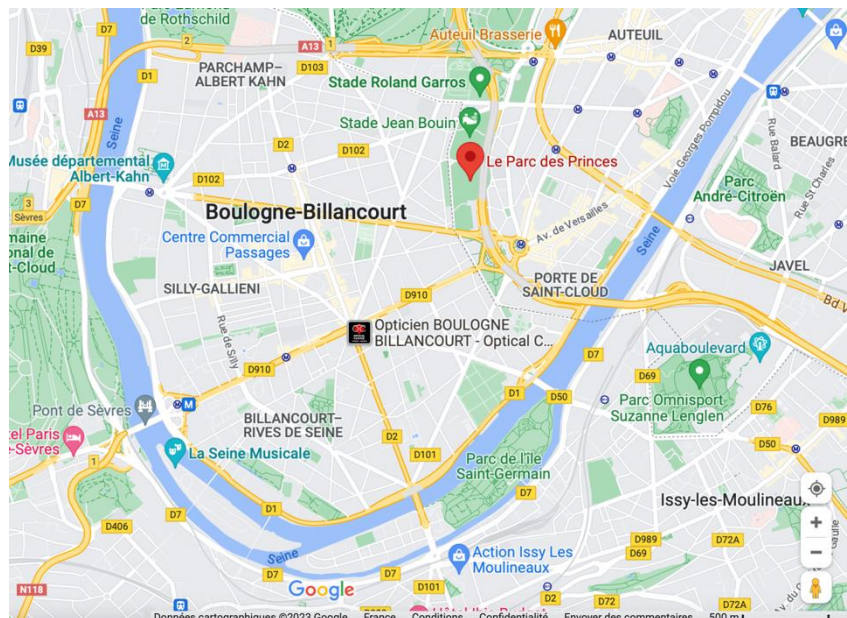
B. Les sites limitrophes et leurs impacts sur les transports en commun

Cependant, Boulogne-Billancourt sera impacté par deux sites limitrophes qui sont le stade du Parc des Princes et le stade de Roland-Garros. Ces deux sites accueilleront des épreuves olympiques, dont certains auront lieu au même moment. Cela pourrait être le cas les 29 et 30 juillet 2024 puisque le stade du Parc des Princes accueillera un match pendant que se dérouleront des épreuves de boxes au stade de Roland-Garros.

Ces deux événements, simultanés, entraineront un flux de spectateurs à hauteur de 30 000 par heure à l'arrivée et 55 000 par heure à la sortie alors que la capacité de transport de la ligne 9 du métro est de 11 000 personnes par heure et celle de la ligne de 10 est encore plus faible. Les lignes de métro seront ainsi dans l'incapacité de supporter le flux des spectateurs. Il est regrettable qu'un ticket de transport en commun n'ait pas été greffé au billet d'entrée aux épreuves afin d'éviter l'embolie au niveau des machines d'achat des tickets de transport.

De plus, le stade Jean Bouin accueillera la délégation allemande, ce qui va entrainer un flux quotidien de 3000 passagers supplémentaires par jour.

Pendant la durée des Jeux olympiques et paralympiques, la ligne 10 pourrait s'arrêter à la porte d'Auteuil où elle opérera un demi-tour afin d'augmenter sa cadence. Quant à la ligne 9, elle pourrait s'arrêter à la porte Saint-Cloud. Ainsi, Boulogne-Billancourt ne serait plus desservi en métro.



<https://www.google.com/maps>



<https://www.google.com/maps>

Une station de déchargement par bus sera construite au niveau du Carrefour des Anciens Combattants situé à l'intersection entre Boulogne-Billancourt et Paris. Cette station de déchargement recevra, notamment, les voyageurs du RER A qui s'arrêtera à la Porte Dauphine et du RER C qui s'arrêtera à la station Javel - André Citroën. Des bus seraient réservés aux personnes en situation d'handicap et s'arrêteraient sur un seul quai qui serait spécialement construit au niveau de ce carrefour.

Le Comité des Jeux Olympiques (COJO) et le Préfet souhaitent réserver la ligne de tramway T2, qui dessert notamment la station Parc de Saint-Cloud à l'usage des résidents de Boulogne et leur offrir une priorité d'accès et de transport. Au regard du flux important, et de l'incapacité des lignes 9 et 10 du métro à absorber ce flux, pourquoi ne pas utiliser la ligne T2 pour transporter les spectateurs depuis La Défense ?

<https://www.google.com/maps>



C. Les besoins humains en matière de sécurité

La quasi-totalité des tâches, au sein du village olympique, seront réalisées par des bénévoles. Seul l'arbitrage sera assuré par des professionnels. Les activités de guide, de chauffeurs, d'interprètes, de mise en place du matériel sportif, ou encore en matière de santé seront assurées par des bénévoles.

Ces bénévoles recevront en échange uniquement un survêtement aux couleurs des Jeux Olympiques. Ils devront assumer eux-mêmes l'ensemble de leurs frais et subvenir à leurs besoins. Ceci a conduit des activistes à dénoncer cette pratique où une organisation dégageant des milliards d'euros se repose sur des bénévoles. Les activistes essaient d'infiltrer les équipes de bénévoles afin de pouvoir mener des actions au sein du village olympique. Cela a conduit le COJO à mettre une procédure très sélective, longue, et complexe afin de cerner et de choisir les bénévoles parmi les candidats souhaitant s'investir.⁴

La sécurité au sein du village olympique et à l'intérieur du parcours du marathon sera assurée par le COJO. En revanche, à l'extérieur, il incombe à la force publique de l'assurer.

Le ministère de l'Intérieur a confirmé la mobilisation de 35 000 membres des forces de sécurité intérieure. À cet effectif, il sera nécessaire d'ajouter 22 000 agents de sécurité par jour afin d'assurer la sécurité en région parisienne durant les Jeux olympiques.

Or, le nombre d'agents de sécurité ne fait que baisser. La Cour des Comptes a ainsi indiqué que leur nombre était passé de 304 000 en 2021 à 280 000 en 2022.

Ce besoin conduit les sociétés privées à essayer de recruter de nouveaux agents mais leurs offres de travail rencontrent peu d'engouement. Sur les 22 000 agents nécessaires, seulement 3 000 sont actuellement embauchés et 1 800 sont en formation. De plus, chaque recrutement nécessite une enquête du Parquet et la validation du dossier du candidat par le Préfet, puis une formation spécialisée de 106 heures. Mais aussi bien le Parquet que le Préfet déclarent ne pas avoir la capacité d'effectuer autant d'enquêtes et contrôles avant le début des Jeux. Afin de faciliter le recrutement, Pôle Emploi s'est d'abord adressé aux 10 000 agents déjà agréés, mais certains ont changé de métier pendant la crise du Covid, préférant par exemple des activités de logistique.

Cette pénurie renforce l'hypothèse d'un recours aux militaires. Cette hypothèse est fortement redoutée par les états-majors défavorables à l'intervention de l'armée.⁵

⁴ <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/jo-2024-pourquoi-lappel-massif-aux-volontaires-passe-mal-16-04-2023-ARS37J2KJBGQNCQPXF3MDDZUCQ.php>

⁵ <https://www.ledauphine.com/sport/2023/04/06/les-armees-francaises-craignent-la-surchauffe>

D. Le bilan sécuritaire des précédentes éditions des Jeux Olympiques et paralympiques

Un bilan de la situation sécuritaire des précédentes éditions semble opportun afin de mieux prévenir d'éventuels risques pour les jeux de 2024.

1) Les mesures de sécurité prises pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Londres du 27 juillet au 09 septembre 2012

En 2012 le budget « sécurité » avait plus que doublé pour atteindre les 553 millions de livres (670 millions d'euros) somme à laquelle s'ajoutent 600 millions de £ pour les mesures policières en dehors des emprises sportives.

Le Royaume-Uni avait déployé 24 000 personnes afin d'assurer la sécurité des Jeux olympiques de 2012. Cette force devait être composée initialement de 7 000 militaires et 17 000 agents privés fournis par la société privé G4S. Après une défaillance de la société privée, 3 500 autres militaires ont été mobilisés.

En outre, le Préfet de la zone Nord de Londres avait mis en place, dans le cadre du schéma de sécurité, pendant les Jeux, un dispositif permettant de mobiliser un maximum de 1 000 fonctionnaires supplémentaires en même temps dans la région.

Un impressionnant dispositif de renseignement a été mis en place. Des points de contrôle de sécurité étaient établis aux entrées des sites olympiques pour vérifier les identifications, effectuer des fouilles et détecter tout objet ou comportement suspect.

De plus, les sites olympiques étaient équipés de systèmes de vidéosurveillance, permettant une surveillance continue des activités pour détecter rapidement toute situation potentiellement dangereuse. Ainsi, les caméras de surveillance étaient présentes partout sur les sites olympiques, les lieux publics et voies publiques, y compris jusque dans les toilettes.

Des mesures spécifiques ont été prises pour prévenir les attentats terroristes, telles que la surveillance des individus et des groupes suspects, la mise en place de barrières physiques pour empêcher les véhicules d'approcher des sites olympiques et la mise en œuvre de plans d'intervention en cas d'incident.

Au total, 114 personnes ont été placées en garde à vue entre le 21 juillet et le 3 août 2012⁶.

La criminalité a baissé de 6 % pendant les Jeux olympiques et paralympiques, selon Bernard Hogan-Howe, commissaire en chef de la police de Londres entre 2011 et 2017⁷.

Environ 450 000 personnes au total avaient été accréditées pour accéder aux sites olympiques et paralympiques, dont environ 20 000 membres de la presse. Pas moins de 11 millions de billets ont été vendus pour les deux Jeux.⁸

⁶ Police report over 100 arrests in and around London 2012 venues | Olympic security | The Guardian

⁷ London 2012: Crime Dropped By 6% During Olympic And Paralympic Games, Bernard Hogan-Howe Says | HuffPost (huffingtonpost.co.uk)

⁸ Olympic and Paralympic Safety and Security Strategy (publishing.service.gov.uk)

Si les crimes violents et notamment par arme à feu ont baissé, ce n'est pas le cas de tous les délits. Par exemple, les vols de téléphones portables durant les Jeux olympiques de Londres ont été estimés à 67 000.⁹ Habituellement, ce chiffre est d'environ 9 000 vols par mois.¹⁰

2) Les mesures de sécurité prises pendant les Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016

Le bilan sécuritaire des Jeux olympiques de Rio de Janeiro montre une diminution significative dans les zones olympiques et non olympiques, tandis qu'à Londres, seules les agressions ont diminué, quelle que soit la situation géographique. Des augmentations ont été observées pour les vols à main armée et les vols de bicyclettes à Londres et à Rio de Janeiro, mais uniquement dans les zones olympiques.¹¹

3) Les mesures de sécurité prises pendant les Jeux Olympiques et paralympiques de Tokyo en 2021

Les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ont été reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

Des mesures de sécurité détaillées et spécifiques ont été déterminées et mises en œuvre par les organisateurs et les autorités japonaises compétentes en matière de santé et de sécurité des athlètes, des participants et des spectateurs, à savoir :

- Protocoles de dépistage : Des tests de dépistage de la COVID-19 effectués régulièrement pour les athlètes, le personnel, les officiels et les personnes impliquées dans les Jeux ;
- Bulles olympiques : Les participants aux Jeux olympiques ont été regroupés dans des "bulles" ou des zones restreintes, limitant les interactions avec le public et les personnes extérieures à l'événement ;
- Mesures de distanciation sociale : Des mesures de distanciation sociale ont été mises en place dans les stades, les sites sportifs et les zones publiques pour réduire les contacts étroits entre les personnes ;
- Port du masque : Il a été obligatoire de porter des masques faciaux dans les zones publiques, sauf pendant les compétitions sportives ;
- Hygiène renforcée : Des mesures d'hygiène strictes, telles que la désinfection régulière des installations, la mise à disposition de stations de lavage des mains et de désinfectants pour les mains, auraient été mises en place ;
- Contrôles de sécurité : Des contrôles de sécurité rigoureux effectués aux entrées des sites olympiques pour assurer la sécurité des participants et prévenir les menaces potentielles ;

⁹ <https://blog.avast.com/2012/07/24/67000-mobile-phones-predicted-stolen-during-london-olympic-games/>

¹⁰ <https://lepetitjournal.com/londres/smartphones-300-portables-voles-chaque-jour-londres-106832>

¹¹ <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S004723522100101X>

Par ailleurs, la capacité d'accueil des spectateurs a été divisée par 2 afin de prévenir les contaminations à la COVID-19.

L'édition de 2021 a été également marquée par une cybercriminalité sans précédente. C'est ainsi plus de 4 milliards de raids informatiques qui ont visé Tokyo.

E. Situation de la sécurité à Boulogne-Billancourt

Notre ville est classée 21^{ème} au palmarès des villes de France qui déploient le plus de moyens et « combattent le mieux les incivilités et la petite délinquance ». ¹²

Les effectifs municipaux de maintien de sécurité à Boulogne-Billancourt sont composés de 42 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), 36 policiers municipaux, 12 agents administratifs, composés de 9 vidéo-opérateurs et 3 agents administratifs chargés de l'accueil.

La Ville dispose également d'un maillage de vidéo-surveillance composé de plus de 200 caméras. Cela constitue une moyenne de 197,5 caméras pour 100 000 habitants à Boulogne-Billancourt. En comparaison, le ratio à Nice est de 2 666 pour 100 000 habitants (première de France) et pour Argenteuil 180 pour 100 000 habitants (cette ville d'Ile-de-France compte 108 000 habitants).

Pour rappel, du 1^{er} au 15 août de chaque année, le stationnement est habituellement gratuit en zones rouge et orange, et jusqu'au 31 août en zone orange.

F. Situation légale

Une loi relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions a été adoptée et promulguée le 19 mai 2023.

L'article 7 alinéa 1^{er} de cette loi dispose qu'« À titre expérimental et jusqu'au 31 mars 2025, à la seule fin d'assurer la sécurité de manifestations sportives, récréatives ou culturelles qui, par l'ampleur de leur fréquentation ou leurs circonstances, sont particulièrement exposées à des risques d'actes de terrorisme ou d'atteintes graves à la sécurité des personnes, les images collectées au moyen de systèmes de vidéoprotection autorisés sur le fondement de l'article L. 252-1 du code de la sécurité intérieure ou au moyen de caméras installées sur des aéronefs autorisées sur le fondement du chapitre II du titre IV du livre II du même code, dans les lieux accueillant ces manifestations et à leurs abords, ainsi que dans les véhicules et emprises de transport public et sur les voies les desservant, peuvent faire l'objet de traitements algorithmiques. Ces traitements ont pour unique objet de détecter, en temps réel, des événements prédéterminés susceptibles de présenter ou de révéler ces risques et de les signaler en vue de la mise en œuvre des mesures nécessaires par les services de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les services d'incendie et de secours, les services de police municipale et les services internes de sécurité de la SNCF et de la Régie autonome des transports parisiens dans le cadre de leurs missions respectives. »

¹² https://actu.fr/ile-de-france/boulogne-billancourt_92012/cameras-policiers-armement-une-ville-des-hauts-de-seine-parmi-les-plus-securisees-de-france_47215592.html

La circulaire en date du 16 février 2023, fixant le Fonds interministériel de prévention de la délinquance pour 2023, encourage le développement de la vidéoprotection de voie publique : selon la circulaire, les préfets sont appelés à veiller « notamment à orienter ces crédits sur les dispositifs de sécurisation de la Coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 », incluant les « évolutions technologiques » comme la vidéosurveillance intelligente.

Ainsi, les images, qui pourront être analysées au moyen d'algorithmes de sociétés privées, pourront être conservées pendant une durée maximale de 12 mois.

II. Propositions du CESEL en faveur de la sécurité

Le groupe travaillant sur la sécurité a retenu 8 propositions :

Recommandation n°1 : Communication de la Ville à destination des Boulonnais : annoncer le parcours vers les sites olympiques, information sur les travaux, rappel des axes fermés.

La prévention en amont sera la clé du bon déroulement des Jeux olympiques en toute sécurité et de façon fluide. La Ville doit, dès septembre 2023, commencer à informer les Boulonnais sur les dates des Jeux olympiques et paralympiques, les événements marquants comme le marathon, qui coupera la Ville en 2 pendant au moins 2 jours. Les Boulonnais doivent également être avertis concernant la circulation des transports en commun et le fait que la ville ne sera pas desservie par le métro pendant la période des Jeux olympiques.

La vigilance de nos concitoyens doit également être attirée sur les risques de cambriolage, de vols...etc.

Cette prévention doit également comprendre les « gestes de bonnes conduites et de vigilance », tel que ne pas donner le code des portes d'entrées des immeubles.

Cette prévention doit être effectuée sur tous les supports disponibles : BBI, site internet de la ville, l'application 92100, réseaux sociaux, tracts, par voie d'affichage, par voie d'informations envoyés aux entreprises et écoles pour transmission aux élèves et personnels.

Un flyer contenant toutes les informations utiles sur les JO et ses conséquences pour Boulogne-Billancourt devra être distribué dans toutes les boîtes aux lettres à échéance régulière.

Recommandation n°2 : Sonder les Boulonnais, notamment pour avoir une estimation de leur présence au cours de l'été 2024, du nombre de logements proposés en hébergement touristique, leur intention de participer à ces Jeux olympiques

Afin d'avoir une gestion optimale et la bonne ventilation des moyens de sécurité, il convient d'avoir des données les plus précises sur les intentions des Boulonnais. À cette fin, il convient de sonder les habitants afin de savoir :

- Combien seront présents pendant la période des jeux olympiques ?
- Combien de commerces seront ouverts durant cette période ?
- Combien de Boulonnais participeront aux jeux en tant que spectateurs ou participants amateurs ?
- Combien de Boulonnais proposeront leurs logements en hébergement touristique durant cette période ?

Recommandation n° 3 : Création d'une carte de localisation sanitaire

Il convient de mettre en place une carte interactive de localisation des simulateurs cardiaques, antenne de la Croix-Rouge, Hôpital, point d'eau, point de fraîcheur, de toilette publique...etc.

Des affiches avec QR code ou lien URL, afin de télécharger cette carte, peuvent être installées au point d'arrivée et être utiles. Cette carte doit également figurer dans les communications à but préventif.

Recommandation n°4 : Améliorer la vidéo surveillance de la Ville

À l'image de l'automatisation et de la numérisation de la surveillance aérienne au sein des tours de contrôle des aéroports, les évolutions technologiques permettent désormais la détection et même la prédiction des délits et crimes mais aussi des mouvements de foules.

Conformément aux dispositifs de la loi du 19 mai 2023, relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions, il convient d'étendre et de développer la vidéo surveillance de la Ville en investissant dans la technologie de vidéosurveillance intelligente.

La Ville doit également investir dans des aéronefs dotés de vidéosurveillance intelligente afin de pouvoir prévenir efficacement les mouvements de foule ou des actes criminels graves notamment dans les fans zones ou zones de retransmission mais également au niveau des sites limitrophes.

Recommandation n°5 : Fermer des équipements et établissements municipaux afin de redéployer des agents

Pendant le week-end du 10 et 11 août 2024 où la ville sera traversée par les épreuves du marathon mais également les 2 jours où des épreuves auront lieu simultanément au stade de Roland-Garros et au stade du Parc des Princes, il convient de fermer des équipements et établissement municipaux afin de redéployer les agents municipaux.

En effet, si le COJO assure la sécurité des sites olympiques, la sécurité des zones périphériques reste à la charge des municipalités. Par exemple, notre Ville doit assurer la sécurité au niveau de toutes les voies perpendiculaires à celles où passeront le marathon et la flamme olympique. Pour le marathon dont le trajet est défini, il y a 38 points à sécuriser. Si deux agents doivent sécuriser chaque voie perpendiculaire au parcours des épreuves du marathon, dont la sécurité reste du ressort de la Ville, cela représente le double de l'effectif des policiers municipaux.

Recommandation n°6 : Mettre en place un tarif différencié pour le stationnement entre résidents et visiteurs.

La préfecture a indiqué que la circulation en transport individuel privé sera fortement limitée dans tout l'Ile-de-France, et elle sera même interdite au sein du village olympique et à ses proximités. Ainsi, la circulation et le stationnement seront interdits dans la partie de Boulogne-Billancourt limitrophe des sites olympiques à savoir le stade de Roland-Garros et le stade du Parc des Princes. Cette interdiction s'appliquera y compris aux riverains bouloonnais.

Recommandation n° 7 : Proposer des laissez-passer pour les riverains des sites olympiques

Pour des raisons de sécurité, la circulation et le stationnement seront probablement interdits sur des artères bouloonnaises à proximité des sites olympiques. Les habitants de Boulogne-Billancourt ne devant pas être pénalisés par le dispositif de sécurité, il convient, en lien avec la préfecture de Police, de délivrer des laissez-passer piéton pour les riverains et un droit de dépose en véhicule pour les personnes à mobilité réduite.

Recommandation n° 8 : Lutter contre les incivilités

Il convient de renforcer la lutte contre les incivilités notamment au sein des locations de meublés touristiques de courte durée (tapage nocturne).

À cette fin, une coordination entre la Ville et les plateformes de location afin d'exclure les « mauvais élèves » peut être un moyen de prévention des troubles de voisinage.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BOULONNAIS À L'OCCASION DES
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Avis présenté par : Philippe ALESSANDRINI, Armand AMSALLEM, Abdellatif AZOUGAGH, Xavier BATTAS, Véronique BEAUDET-FIESCHI, Freddy BITAN, Véronique BOSSART, Charlotte DEKEYSER, Olivier DELAITRE, Hugues de GASTINES Sandra LASRY, Sylvie PÉTIN, Josiane TAMER, Frédéric TIBERGHYEN, Mathilde VACARIE, Arnaud de VARINE-BOHAN, Philippe WEILER

Rapporteur : Philippe ALESSANDRINI

Rapporteur adjoint : Armand AMSALLEM

1) Introduction

« Trois (3) millions de pratiquants d'activité physique et sportive supplémentaire d'ici aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 par rapport aux trente-quatre (34) millions de pratiquants actuels : tel est l'objectif mobilisateur que le gouvernement s'est fixé pour créer une « culture d'activité physique et sportive » dans notre société visant ainsi une évolution de nos modes de vie.

L'enjeu est de taille alors que nos modes de vie sont de plus en plus sédentaires et que les bienfaits de l'activité physique et sportive sont reconnus dans la prévention ou la prise en charge de maladies et ses effets sur le bien-être.

Pour une ville créative, numérique et durable comme Boulogne-Billancourt, véritable locomotive de GPSO, cela doit se traduire par une politique sportive ambitieuse pour développer l'activité physique et sportive au plus près de nos routines, dans nos temps sociaux quotidiens et au sein de nos entreprises.

Cela nécessite de bien connaître la réalité de la couverture de notre territoire en équipements sportifs, de maîtriser la demande afin de définir et piloter une politique sportive ambitieuse en mode projet »¹³ avant, pendant et après les JO 2024

Il faut donc considérer cet événement international comme un accélérateur de cette dynamique sportive au bénéfice des citoyens, des entreprises et leurs salariés de notre ville et territoire.

Pour mener à bien cette ambition collective, vecteurs d'enjeux économiques, de valeurs et déclencheurs de passion nous nous devons donc de :

- **Rechercher** les voies et moyens d'identifier/ épauler/accompagner les sportifs de haut niveau susceptibles de s'illustrer aux plans nationaux comme internationaux,
- **Solliciter et fédérer** les nombreuses entreprises de notre ville et territoire pour accompagner/sponsoriser/développer le sport en entreprise et les sportifs de haut niveau,
- **Innover et investir** dans notre ville et territoire pour qu'ils offrent davantage d'opportunités pour pratiquer une activité physique et sportive qui découleront naturellement de cette dynamique,
- **Mesurer et Communiquer** régulièrement auprès de tous les citoyens pour permettre de démontrer la qualité des efforts consentis et les résultats obtenus, mais aussi de les corrélés régulièrement à l'évolution des besoins,

C'est ce projet sportif que nous allons vous présenter au bénéfice du développement et rayonnement de notre ville.

¹³ (cf « Rapport CESEL 17/04/2019 : Les pratiques sportives à GPSO et Boulogne-Billancourt).

2) États des lieux / contexte / méthodologie de travail

Cette étude s'est déroulée de mars à juin 2023. Les conseillers se sont régulièrement réunis à fréquence bimensuelle et ont réalisé de nombreuses auditions d'élus et responsables en relation avec cette thématique.

L'ensemble des comptes-rendus du groupe des conseillers du CESEL et les auditions ont été déposés sur un Google-Drive dédié et un groupe WhatsApp a permis de faciliter les échanges entre conseillers.

Notre mission s'est opérée en 3 grandes étapes :

- Étape n° 1 : Appropriation de la saisine – Mars 2023

- * Analyse de la saisine et partage des enjeux,
- * Recherches bibliographiques,
- * Identification des acteurs et planification des auditions.

- Étape n° 2 : Auditions – Mars/Juin 2023 :

Référents et fonctions	Date
Mmes Vétillard et Charoy : Maire Adjointe et conseillère Affaires économiques, emplois et seniors	08-mars
M Paget : Fondateur 17Sport	20-mars
Mme Hunter : windsurfeuse	03-avr
Mme Armelle Juliard-Gendarme : Maire Adjointe aux Sports et EMS	11-avr
M Laurent : Directeur Mercure	12-avr
M Cligny : Président Challenger club » de Vanves	12-avr
M Paget : Président Boss Club PME » Issy-Les-Moulineaux	13-avr
Mme Cambon : DGA Jeunesse	13-avr
Incub ESSCA	14-avr
M. Desannaux : Responsable GPSO entreprise et emploi	18-avr
Directeur du Cinéma Landowski	24-avr
Mme Mangin : Bureau Information Jeunesse	25-avr
M Epars : Président ACBB	26-avr
M Galey : Maire Adjoint mobilité et berges de Seine	04-mai
Mme Dapremont : DG BB	24-mai
M Brisebourg : sportif de haut niveau et ambassadeur de la Maison de la Planète	26-mai
M Bachetta et Mme Durand : Conseiller tourisme et Directrice OTBB	01-juin
MM Prost et Millet : CCI 92 / GOJO P92	10/05 et 06/06
Mme Blanc : Directrice BNI 92	19/04 et 14/06
M Godron : Président du Cercle des entreprises du Grand Paris	26/04 et 08/06

Les conseillers ont également participé :

- * aux Olympiades Culturelles le 1er juin à Paris organisé par Paris 2024 et la région Ile- de-France,
- * Sport-dating 92 à l'ARENA-Nanterre le 23 mai organisé par le GO JOP 92,
- * Cérémonie officielle des Prix du Grand Paris 2023 organisée par le Club des Entreprises du Grand Paris le 08 juin au siège de la Banque Postale à Paris.

- Étape n° 3 : Recommandations, rapport d'étude et Assemblée Générale – Mai/Juillet 2023

- * Harmonisation des recommandations des 6 groupes d'études du CESEL le 24 mai,
- * Présentation aux DGA de la Ville de Boulogne-Billancourt le 05 juin des principales recommandations de chaque groupe,
- * Assemblée Générale CESEL du 05 juillet dans les salons d'honneur de la Mairie.

3) Synthèse de nos recommandations :

* **Recommandation n° 1** : Obtenir le label « Ville Active et Sportive » en déposant un dossier auprès de le Conseil National des Villes Actives et Sportives, association qui récompense et encourage les communes qui innovent et soutiennent le sport pour tous les citoyens et les citoyennes sous le haut patronage du Ministère des Sports (à ce jour près de 600 villes labellisées).

* **Recommandation n° 2** : Proposer une enquête à destination des commerçants pour connaître leurs disponibilités et leurs attentes durant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

* **Recommandation n° 3** : Organiser avec le GO JO-P92 et les Clubs d'entreprises (Boss Club, Challenger Club, BNI92, Club des entreprises du Grand Paris) à Boulogne-Billancourt un événement pour placer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au cœur de la relance et développer le sport en entreprise.

* **Recommandation n° 4** : Organiser un événement à Boulogne-Billancourt dans un lieu remarquable " Un champion - Une entreprise " pour mettre en relation les sportifs boulonnais avec des entreprises du territoire et ainsi promouvoir le sport pour tous dans un environnement durable basé sur les valeurs du sport.

* **Recommandation n° 5** : Organiser avec la CCI 92 sur la ville de Boulogne-Billancourt un événement pour valoriser l'engagement des Hauts-de-Seine (acteurs économiques, territoires et habitants) et encourager les projets territoriaux, accélérateurs de transition écologique.

4) Nos recommandations argumentées

Recommandation n° 1 : Obtenir le label « Ville Active et Sportive »
--

4.1 Boulogne-Billancourt : une Ville Active et Sportive à labelliser

Partant du constat que Boulogne-Billancourt porte un intérêt manifeste et depuis toujours pour la dimension sportive, il serait intéressant de rendre cet engagement visible à travers le label « Ville Active et Sportive » reconnu par l'Etat, afin de renforcer l'attractivité de la Ville auprès des citoyens et des entreprises.

Notre ville dispose de tous les atouts pour obtenir le label « Ville Active et Sportive » jusqu'au 4 lauriers, très peu attribué.

4.1.1 Le label « Ville Active et Sportive »

Ce label, créé en 2017, est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), sous le haut patronage du Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques : <https://ville-active-et-sportive.com/>

Objet : il récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre.

Chiffres : 607 communes françaises labellisées, 288 communes lors de la dernière cérémonie qui s'est tenue le 25 août 2022 à Limoges.

Dans le département des Hauts-de-Seine, à ce jour, 13 communes sont labellisées, niveau du 1 à 3, aucune en niveau 4.

Livrables : un dossier de candidature organisé en plusieurs rubriques (infrastructures, associations sportives, politiques mises en place selon le public, championnats, évènements et actions mises en place, autres labels) qui répond à plusieurs critères.

Les critères sont détaillés dans le cahier des charges fournis après la pré-inscription :

- la motivation et la valorisation de la candidature au label,
- la présentation de la politique sportive et des publics bénéficiaires,
- l'état des lieux des équipements, sites et aménagements et des évènements sportifs du territoire,
- les initiatives sportives innovantes de développement de la pratique.

Coût : participation entièrement gratuite (article 2 du règlement).

Calendrier : formulaire en ligne disponible pour une pré-inscription <https://ville-active-et-sportive.com/candidature>

En 2022-2023, le dépôt des candidatures (dossier) s'effectue entre octobre et janvier. La cérémonie se déroule en été.

Durée du label : 3 ans

Les retombées : soutien et accompagnement de l'Agence Nationale du Sport (ANS), partenaire du Label né de la volonté d'accompagner la transformation du modèle sportif français, à l'occasion des JO 2024 à Paris.

En 2023, l'Agence dispose d'un budget de 462,9 M€, en augmentation chaque année, pour mener à bien ses missions avec un objectif majeur d'élever le niveau des équipes de France lors d'événements internationaux et améliorer l'accès de la pratique sportive à tous les Français.

4.1.2 Une meilleure visibilité de la Politique Sportive et de Santé Publique de la Ville

Boulogne-Billancourt a toujours eu un engagement fort en matière sportive. Elle s'attache à encourager/promouvoir la pratique sportive locale et innover dans les disciplines pratiquées, les lieux d'exercice et le public visés (voir notamment le rapport CESEL « Pratique Sportive à Boulogne-Billancourt et GPSO » du 17/04/2019). Notre Ville prône les valeurs du sport notamment de détermination, respect, égalité, inspiration, excellence et courage.

En obtenant le label « Ville Active et Sportive », Boulogne-Billancourt fera rayonner sa politique sportive et bien-être sur son territoire, à l'échelle nationale voire internationale :

- Le label est une reconnaissance des efforts fournis par tous (élus, équipe municipale, clubs sportifs, bénévoles, adhérents, pratiquants, entreprises) et l'occasion de célébrer ensemble cet engagement,
- Le label est une vitrine de la politique de la Ville au niveau national et dans le monde économique : les entreprises sont aujourd'hui très attachées aux valeurs sportives qui renvoient une image dynamique et moderne et participent au bien-être des salariés.

L'obtention de ce label renforcera l'attractivité de Boulogne-Billancourt et ses forces vives dans l'ensemble de ses composantes.



Crédit photo site internet CNVAS (DR)

4.2 Boulogne-Billancourt : à l'écoute des besoins/attentes des commerçants

Recommandation n° 2 : Proposer une enquête à destination des commerçants pour connaître leurs disponibilités et leurs attentes durant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Même s'il n'a pas été possible de rencontrer les commerçants ou leurs représentants à Boulogne-Billancourt, il semble nécessaire d'identifier les besoins et attentes des commerçants selon leurs activités.

Une tendance lourde s'observe chez les commerçants depuis la crise de la COVID avec leurs fermetures pendant la première quinzaine d'août.

La loi du 19 mai 2023 sur les JO 2024 prévoit que les commerces bouloonnais pourraient ouvrir en continu entre le 15 juin et 30 septembre 2024 (article 25 de la loi JO du 19 mai 2023) : « *Dans les communes d'implantation des sites de compétition des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ainsi que dans les communes limitrophes ou situées à proximité de ces sites, le représentant de l'Etat dans le département peut, compte tenu des besoins du public résultant de l'affluence exceptionnelle attendue de touristes et de travailleurs et sous réserve des dérogations au repos dominical prévues à la sous-section 2 de la section 2 du chapitre II du titre III du livre Ier de la troisième partie du code du travail applicables, autoriser un établissement de vente au détail qui met à disposition des biens ou des services à déroger à la règle du repos dominical prévue à l'article L. 3132-3 du même code en attribuant le repos hebdomadaire par roulement, pour une période comprise entre le 15 juin et le 30 septembre 2024.* »

Compte tenu de la période des Jeux Olympiques 2024 (du 26/07 au 11/08/2024) et Paralympiques (du 28/08 au 08/09/2024), la réalisation d'un sondage à destination des commerçants par activités pour connaître leurs disponibilités et attentes durant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques est donc recommandée.

4.3 Boulogne-Billancourt : une ville qui Fédère et Anime le monde sportif et économique

« En transformation profonde, l'industrie du sport continue sa forte expansion grâce à la prise de conscience croissante liée au bien-être et à la santé, ainsi qu'à la diversification et l'élargissement des populations sportives. De plus, les tendances de digitalisation et les innovations technologiques permettent de nouvelles pratiques sportives élargissant le marché à l'échelle mondiale.

L'économie du sport représente 2 % du PIB mondial et sa croissance est estimée à + 6 % par an sur les 5 prochaines années. Cela s'explique par une hausse permanente des dépenses des ménages et un taux d'utilisation d'équipement encore très faible, dans les pays émergents notamment. Aujourd'hui, le marché du sport atteint 800 milliards de dollars de chiffres d'affaires dans le monde et compte 5 millions d'emplois à l'échelle mondiale, dont 450 000 en France (Source : PWC, Deloitte, Inseec-sport, 2019). Le sport représente ainsi un secteur avec une dynamique portée par une croissance de long terme.

Trans-générationnel et pratiqué dans tous les milieux sociaux, le sport est un vecteur de valeurs éducatives, d'intégration et de mixité sociale. Il constitue également un outil innovant d'inclusion et un levier de dynamisation des territoires.

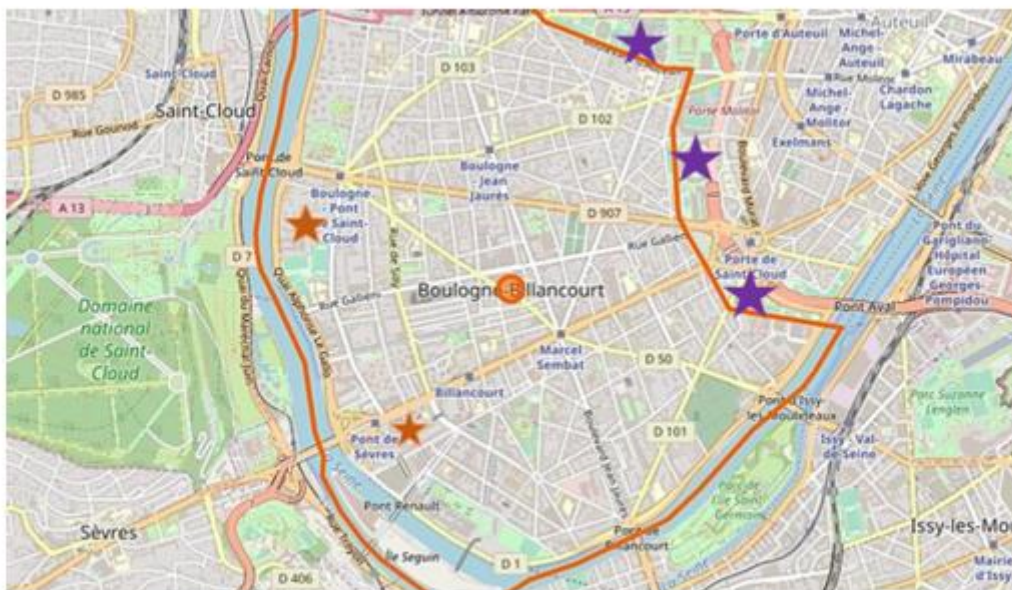
D'autre part, la pratique sportive ne cesse de progresser. Cette dynamique s'explique d'une part par les nouvelles motivations liées à la santé, à la recherche de contact avec la nature, et, de l'autre part, par l'évolution de la mobilité urbaine, qui favorise les modes de transport à moindre impact climatique.

*Enfin, l'innovation et l'évolution des technologies accélèrent la transformation profonde de cette économie, portée par l'émergence de nouvelles pratiques, le profil plus large des pratiquants et par les nouveaux modes de consommation, devenus plus connectés et communautaires ».*¹⁴

¹⁴ (cf <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/investir-dans-la-nouvelle-economie-le-sport>).

Boulogne-Billancourt, Terre de Jeux 2024, dispose de plusieurs centres de préparation des JO 2024 et sa proximité immédiate de sites olympiques doit lui permettre de bénéficier/rayonner avant et pendant et après cet événement mondial.

C'est une opportunité de valoriser la politique sportive ambitieuse et l'ensemble des moyens/ressources que Boulogne-Billancourt a mis en place depuis de nombreuses années.



- ★ Sites Olympiques : Roland Garros, Parc des Princes, Stade Pierre de Coubertin
- ★ Centre de préparation JO à BB : Stade Le Gallo (Rugby, Triathlon, Tennis), Espace forum (Judo, Arts martiaux)

4.3.1 Organiser avec le GO JO-P92 et les Clubs d'entreprises (Boss Club, Challenger Club, BNI92, Club des entreprises du Grand Paris) à Boulogne-Billancourt un événement pour placer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au coeur de la relance et développer le sport en entreprise

Recommandation n° 3 : Organiser avec le GO JO-P92 et les Clubs d'entreprises à Boulogne-Billancourt un événement pour placer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au cœur de la relance et développer le sport en entreprise

À la suite de nos entretiens avec les référents de cette étude, nous avons rencontré la CCI 92 et plusieurs clubs d'entreprises pour les associer à cette réflexion et connaître leurs motivations respectives.

L'ensemble des référents rencontrés nous ont confirmé leur intérêt à s'impliquer afin de proposer leurs services et structures associées.

A titre d'exemple, on peut citer les principales attentes et besoins formulés par ces acteurs économiques locaux :

- 1- Comment mon entreprise pourrait-elle proposer ses services, accompagner les sportifs, touristes et délégations étrangères et répondre aux nombreux contrats de sous-traitance des JO 2024 ?
- 2- Comment mon entreprise pourrait-elle accueillir et informer les touristes étrangers ?
- 3- Comment mon entreprise pourrait-elle proposer à ses salariés de participer à cet événement mondial en participant à de nouveaux sports au sein de l'entreprise ?



Crédit photos site internet Clubs entreprises (DR)

4.3.2 Organiser un événement à Boulogne-Billancourt dans un lieu remarquable sur le thème " Un champion - Une entreprise " afin de mettre en relation les sportifs boulois avec des entreprises bouloises et ainsi promouvoir le sport pour tous dans un environnement durable

Recommandation n° 4 : Organiser un événement à Boulogne-Billancourt dans un lieu remarquable " Un champion - Une entreprise "

Afin de favoriser les échanges entre les sportifs et les nombreuses entreprises de Boulogne-Billancourt et du territoire soucieuses de développer leurs images, nous recommandons l'organisation d'un événement « Un champion – Une entreprise » à Boulogne-Billancourt dans un lieu remarquable.

L'objectif de cette manifestation serait de mettre en relation les sportifs avec des entreprises du territoire qui souhaitent développer de nouvelles relations économiques et sportives.

Le 20/03/2023, Boulogne-Billancourt a récompensé, lors de la cérémonie des Etoiles sportives bouloises, les 46 sportifs boulois ayant eu une médaille lors d'un championnat National, Européen, Mondial ou Olympique.

Les Clubs d'entreprises rencontrés représentent près de 130 entreprises de toute taille sur notre territoire et disposent d'un réseau facile à mobiliser.

A l'instar du Sport-Dating 92 organisé par la CCI92 – GO JOP 92 le 23 mai 2023 à l'ARENA Nanterre dont l'ouverture a été faite par M Siffredi, Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et vice-Président de la Métropole du Grand Paris, nous recommandons l'organisation d'une manifestation qui sollicite l'ensemble des acteurs économiques motivés par cette dynamique économique et sportive.

SPORT DATING 92
UN CHAMPION, UNE ENTREPRISE !

INVITATION

Mardi 23 mai 2023
10h – 14h
Paris La Défense Arena | Salon Racing 92

50 entreprises
40 sportifs
de haut niveau

10h | 10h45 Première mi-temps

- Mot d'accueil : **Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine**
- Intervention de Michel Cadot, préfet délégué interministériel aux JOP 2024 (à confirmer)
- Les temps forts de l'événement
 - ↔ Découverte des sportifs d'excellence
 - ↔ Panorama des entreprises présentes

10h45 | 12h45 Seconde mi-temps

- Rendez-vous préprogrammés et spontanés sportifs/entreprises**
- Séquences de témoignages de dirigeants : Frank Ribuot, Groupe Randstad France | Fabrice Geffroy, IME | Cédric Mocellin, EDF | Céline Dirson, Derichebourg Intérim & Recrutement | Serge Faruch, Elior Food Service

12h45 | 14h Troisième mi-temps

- Démonstration d'une discipline olympique
- Clôture CCI 92 : Patrick Ponthier, fondateur du club GOJO-P 92, membre du Bureau de la CCI 92
- Cocktail

INSCRIPTION

"Sans esprit sportif, pas de champion !"

CONTACTS

Stand | FFF
Fédération Française Handisport

Stand | ANS & FSF
Agence Nationale du Sport
Fondation du Sport Français

CCI Hauts-de-Seine | Club GOJO-P 92
Bruno Hédou | 06 62 73 08 00
bhedou@cci-paris-idf.fr
Juliette Denis | 06 62 15 60 36
jdenis@cci-paris-idf.fr

Nous proposons que les recommandations n°3 et n°4 fassent l'objet d'un seul événement selon la définition du besoin suivante :

- L'organisation sera pilotée en collaboration étroite avec la Ville de Boulogne-Billancourt, GPSO, le Département, la CCI 92 – GO JOP 92. Il est nécessaire d'identifier un pilote stratégique pour coordonner les différents acteurs concernés et un pilote opérationnel pour sa mise en œuvre,
- Les cibles concernées seront les Clubs d'entreprises, les entreprises, les sportifs et les citoyens boulonnais,
- Les premiers lieux proposés à Boulogne-Billancourt seront l'école de la Bio-diversité et la Maison de la Planète,
- Cet événement pourrait être organisé dans le courant du dernier trimestre 2023,
- La fréquence et la pérennité de ce type d'événement sont à confirmer, en fonction des grands événements sportifs internationaux à venir. Nous proposons l'événement annuel positionné avant chaque grande manifestation sportive internationale, en sollicitant les acteurs économiques et sportifs.

Nous rappelons que l'organisation de ce type d'événement et ses acteurs sont mobilisés et motivés par les prochains JO 2024 qui sont porteurs d'une ambition collective mais également d'enjeux économiques, vecteurs de valeurs et déclencheurs de passion.

Cette dynamique sportive doit nous permettre de pérenniser après les JO 2024 une réussite économique, sociale et durable.

4.3.3 Organiser avec la CCI 92 à Boulogne-Billancourt un événement pour valoriser l'engagement des Hauts-de-Seine (acteurs économiques, territoires et habitants) et encourager les projets territoriaux, accélérateurs de transition écologique

Recommandation n° 5 : Organiser avec la CCI 92 sur la ville de Boulogne-Billancourt un événement pour valoriser l'engagement des Hauts-de-Seine (acteurs économiques, territoires et habitants) et encourager les projets territoriaux, accélérateurs de transition écologique.

Lors de nos échanges avec la CCI 92, nous avons convergé sur l'intérêt d'organiser un événement pour valoriser l'engagement des Hauts-de-Seine pour encourager/développer les projets territoriaux en lien avec la transition écologique.

La Maison de la Planète et l'école de la Bio-diversité sont 2 sites remarquables à plusieurs titres qui pourraient répondre favorablement à l'organisation de cet événement.

L'intervention de sportifs de hauts niveaux et ambassadeurs de la Maison de la Planète permettraient d'accompagner cette dynamique à forts enjeux économiques et durables.



5) Mise en perspective

Dans son Scan Eco publié fin août 2017, une étude des plus complètes établissant un classement final en croisant de nombreux critères socio-économiques, dont ceux de l'INSEE, la rédaction du Figaro a étudié la vitalité économique de 113 villes métropolitaines de plus de 50 000 habitants.

En prenant en compte les 31 villes métropolitaines de plus de 100 000 habitants, notre ville qui compte près de 120 000 habitants se classe en tête devant Bordeaux, Paris, Nantes et Lyon comme ville la plus dynamique de France.

Plus récemment, notre ville a reçu fin 2018 le premier prix de l'Observatoire de Dirigeants de l'Industrie et des Services (ODIS - organisme indépendant) récompensant les collectivités qui se sont distinguées par leur politique budgétaire performante.

« Par l'activité qu'il génère, l'attractivité qu'il exerce et l'atmosphère qu'il instaure, le sport provoque des retombées économiques, sociales, voire politiques, qui dépassent largement le périmètre de sa seule pratique. »¹⁵

Alors visons ensemble d'être en 2024, une ville labellisée « Active et Sportive » grâce à ses infrastructures de qualité, son accueil et le soutien de nos entreprises pour nos futurs champions des prochains Jeux et autres compétitions internationales.

Fédérer les entreprises animées par les valeurs du sport et imaginer dès à présent que l'Innovation Urbaine et Sportive pour notre Ville et notre Territoire sont deux leviers à notre disposition qui pourraient nous permettre de concrétiser nos engagements à court terme afin de bénéficier des résultats dans un avenir proche par la mise en œuvre de nouveaux projets ambitieux.

« Un engagement en amont, un héritage en aval des JO 2024 »¹⁶

¹⁵ <https://www.pourleco.com/politique-economique/le-sport-une-pratique-aux-retombees-mutiples>

¹⁶ Réf.: Paris.org 2024

REMERCIEMENTS

Les rapporteurs remercient les élus et les services municipaux ayant participé ou collaboré à la connaissance des informations présentes dans ce rapport.